

MARS 2010

CHARTRES Votre Ville

N°88

**PORTE GUILLAUME
VERS LA RECONSTRUCTION**

**RÉFORME DE
LA CARTE SCOLAIRE**
LA CONCERTATION CONTINUE

LA COURTILLE
LE TUNNEL RESTE OUVERT

Le stationnement “minute”



**Le stationnement
“minute”
est destiné
à faciliter une
course ponctuelle
et rapide dans le
centre-ville : petit
achat, dépôt
de plis...**

Comment fonctionne-t-il ?

L'utilisateur retire un ticket délivré par les **horodateurs spécialisés** situés à proximité de ce type de stationnement. Pour obtenir un ticket, **l'utilisateur tape les quatre premiers chiffres de son numéro d'immatriculation**. Il appuie ensuite sur le bouton “vert”. Il reçoit **un ticket valable 15 minutes**. Il le place bien en vue derrière le pare-brise de son véhicule. Des agents contrôlent le système en permanence. À l'issue des 15 minutes, le système ne peut être réactivé avec le même numéro de plaque.

Où trouver ces stationnements “minute” :

Place Châtelet
Rue Georges-Fessard
Boulevard Chasles
Rue Saint-Michel
Rue au lin
Place Jean-Moulin
Rue du Grand-Faubourg





Mars Attaque !

Alors que les jeunes chartains reprennent le chemin de l'école après les vacances de février, les discussions vont bon train sur l'école chartreuse et son imminente réorganisation. La réforme de la carte scolaire suit son cours et avec elle le souci permanent d'offrir aux élèves de meilleures chances de réussite et aux enseignants de bien meilleures conditions de travail. L'état des lieux a été dressé, en concertation avec enseignants et parents d'élèves : un vrai travail d'équipe qui devrait donner un nouveau visage à l'enseignement chartrain, simplifié et plus performant. Quand au futur groupe scolaire de Beaulieu, projet pilote regroupant une crèche, une école maternelle ainsi qu'une école primaire, le chantier avance à grands pas et l'on imagine déjà les parois végétalisées derrière lesquelles s'échapperont bientôt des rires enfantins...

Alors que les archéologues commencent leur travail sur l'ancien site de la piscine de la Courtille, l'espace abandonné par les eaux se destine déjà à une deuxième vie, de grande envergure : un projet immobilier de près de 250 logements, incluant une part importante de logements sociaux (comme nous le faisons dans chacun de nos programmes d'aménagements urbains, dans un souci permanent de mixité sociale), des places de stationnement souterrain, des espaces verts de grande qualité, des vues privilégiées sur la basse ville et la Cathédrale. En somme, un petit

coup d'éclat pour l'une des entrées principales vers le centre ville, une offre locative de qualité dans un cadre de verdure.

Certaines mauvaises langues diront que Chartres se développe, s'embellit, mais que la fête n'y est pas... Mais peut-être ne sont-ils pas d'ici ! Une fois encore, nous leur démontrons que Chartres bouge.

Outre les initiatives municipales qui ont rendu incontournables la Fête de la Lumière, la Fête de l'Eau, les Artisanales, manifestations qui accueillent aujourd'hui des milliers d'amateurs et curieux de tous horizons, outre les nombreux équipements publics tels que le cinéma *Les Enfants du Paradis* ou le Complexe Aquatique *L'Odyssée*, à Chartres, il y a de nombreuses associations dont le dynamisme et la propension à animer la ville ne sont plus à démontrer. La dernière née, Chartr'Oz, regroupant restaurateurs et tenanciers de bars, a relevé le défi... A Chartres on fera la fête !

Leur première manifestation, *Le Printemps de Chartres*, aura lieu les vendredi 19 et samedi 20 mars. Un rendez-vous festif à ne pas rater !

Jean-Pierre GORGES
Député-Maire de Chartres

» Actu

8

- La Courtille
Jean-Pierre Gorges
dessine le projet
d'aménagement



» Actu

16

- Carte scolaire
Karine Dorange
à l'heure du 1^{er} bilan



CHARTRES Votre Ville

en COUVERTURE :

La Porte Guillaume.

Les fouilles archéologiques préalables à sa reconstruction commenceront en juin.

**VOTRE VILLE
LE MAGAZINE DE CHARTRES**

**NUMERO 88
Mars 2010**

**HOTEL DE VILLE
PLACE DES HALLES
28019 CHARTRES CEDEX
TEL. : 02 37 23 40 00
FAX : 02 37 23 41 99
www.ville-chartres.fr**

**DIRECTEUR DE LA
PUBLICATION
JEAN-PIERRE GORGES**

**CO-DIRECTEUR DE LA
PUBLICATION
ELISABETH FROMONT**

**DIRECTEUR DE
COMMUNICATION
JEAN-GUY MURIEL**

**SECRETAIRE DE REDACTION
MYLENE ROUSSEAU**

**REDACTION
JACQUELINE BRENNER
ALEXIS BOZET**

**PHOTOGRAPHIES
GUILLERMO OSORIO
SÉBASTIEN JANVIER**

**MAQUETTE, MISE EN PAGE
PAO MAIRIE DE CHARTRES**

**IMPRESSION
IMPRIMERIE DIDIER MARY S.A.**

**TIRAGE
30 000 EXEMPLAIRES**

**DISTRIBUTION
MAIRIE DE CHARTRES**

**Dépôt légal : à parution
N° ISSN : 1257-5194**

» Squash

29

- Une nouvelle présidente
à l'Horizon de Beaulieu



35

23 Actu

- Les Restos du Coeur, ils comptent sur nous



6 Actu

- La Porte Guillaume vers la reconstruction



Histoire

- Henri IV et le siège de Chartres



46 Culture

- Les danseurs de l'Opéra de Paris au théâtre de Chartres



Vers la reconstruction



La porte Guillaume du peintre Achille Poïrot - Collection du musée des Beaux-Arts de Chartres



Votre Ville : Depuis les sondages auprès des Chartrains réalisés par *Votre Ville* il y a trois ans, comment a progressé ce dossier ?

Patrick Géroutet : Je vous rappelle qu'en septembre 2006, 577 Chartrains avaient répondu au questionnaire de « *Votre Ville* ». 83 % s'étaient déclarés favorables à cette reconstruction. 30 % s'étaient même dits d'accord

En juin, commenceront les fouilles archéologiques préalables à la reconstruction de la Porte Guillaume, très attendue par de nombreux Chartrains.

Les explications de Patrick Géroutet, adjoint au maire en charge de cette belle entreprise.

pour participer physiquement au chantier, et 50 % étaient prêts à contribuer à son financement.

Une fois la décision prise par le Député-Maire et la municipalité, il a fallu prendre contact avec le Ministère de la Culture, vérifier que rien ne s'opposait à ce projet très particulier, puisqu'il s'agit d'un chantier-école.

Ensuite, nous avons fait réaliser une étude très précise. Un appel d'offres a été lancé, et c'est Patrice Calvel, qui est aussi architecte en chef des Monuments Historiques, qui a été choisi pour réaliser ce travail essentiel.

VV : Vous disposez maintenant des conclusions de cette étude ?

P. G : Depuis la fin 2009, nous savons où nous en sommes, et où nous pouvons aller. Patrice Calvel nous a rendu un document très précis sur l'état du bâtiment, tel qu'il était, et tel qu'il est aujourd'hui, 65 ans après sa destruction en août 1944 par les Allemands en retraite, qui voulaient empêcher le franchissement de l'Eure.

Ce document est également précieux par les propositions d'action qu'il contient. Les fouilles archéologiques vont permettre de les affiner encore. Elles commenceront au mois

de juin. Ensuite, nous rédigerons précisément le cahier des charges qui encadrera la reconstruction effective de ce monument emblématique de Chartres. Puis nous envisagerons la reconstruction de la barbacane, qui était un élément essentiel de la défense de la Porte Guillaume.

VV: Quand serez-vous prêt à démarrer ?

P. G : Il reste encore beaucoup de travaux préparatoires indispensables. D'abord, il faut créer la structure ju-

ridique qui gèrera ce chantier-école : association, fondation... ?

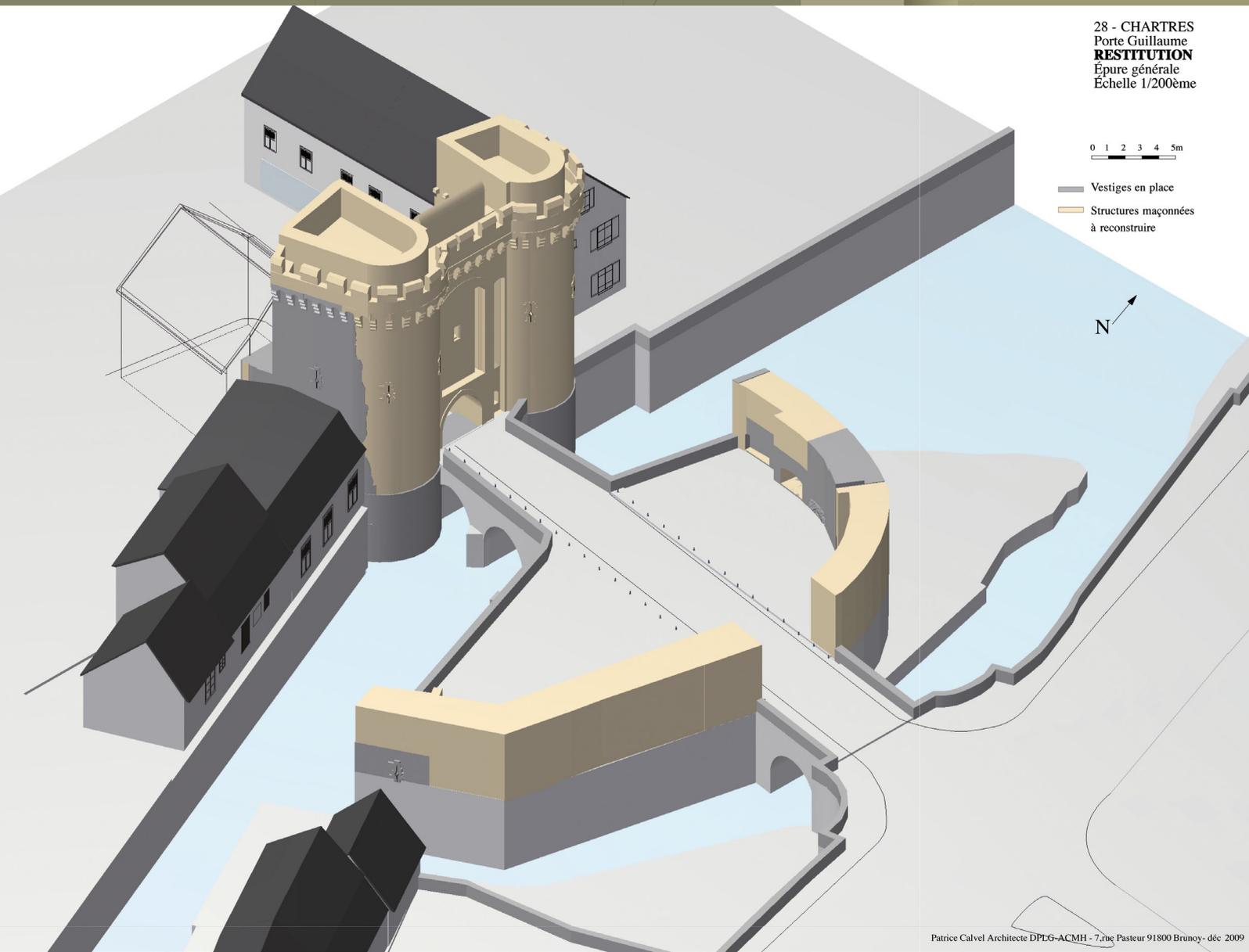
Je vais ensuite écrire à tous les Chartrains qui s'étaient portés volontaires pour y travailler, ou pour contribuer à son financement. « Votre Ville » se fera l'écho désormais régulier de ces démarches.

De plus, outre les personnes privées, je vais également reprendre contact avec les organisations professionnelles (Chambre de Métiers, Fédération du Bâtiment, etc...) et les entreprises qui avaient proposé leur contribution technique.

En effet, nous ne sommes pas pressés par les délais. Ce chantier peut durer des années, il sera une école, et en même temps un objet de visite comme une animation pour le quartier.

Nous veillerons évidemment à générer le moins possible les riverains, et à respecter la circulation.

Je pense notamment aux commerçants, qui doivent y trouver un plus, grâce aux visiteurs et aux participants.



28 - CHARTRES
Porte Guillaume
RESTITUTION
Épure générale
Échelle 1/200ème

0 1 2 3 4 5m

— Vestiges en place
— Structures maçonnées à reconstruire



Patrice Calvel Architecte DPLG-ACMH - 7, rue Pasteur 91800 Brunoy - déc 2009

Aménagement de la Courtille

« Donner du temps au temps, et aux habitants »



Le tunnel sous la Courtille ne sera pas fermé

La piscine de la Courtille a été démolie. Sur le site, les archéologues sont au travail. Que va-t-il se passer ensuite le long du haut du boulevard de la Courtille ?

Jean-Pierre Gorges, Député-Maire de Chartres, dessine les prochains mois de ce projet.

Votre Ville : Comment abordez-vous l'aménagement de ce quartier du haut du boulevard de la Courtille, côté droit en descendant ?

Jean-Pierre Gorges : *Après l'opération Cœur de ville, le Conseil Municipal de Chartres a voté, à partir d'un marché d'études et de définition, un projet d'aménagement des boulevards qui vont du haut de la*

Courtille jusqu'à la place Châtelet en passant par la porte Morard et la place Drouaise.

Cette esquisse d'urbanisme guide et encadre des projets d'aménagement proprement dits. Nous commençons par le haut du boulevard de la Courtille parce que c'est là que les premiers terrains se sont libérés et vont se libérer : nous avons récupéré l'espace de l'ancienne piscine, et la Chambre de Métiers ne fait pas mystère de ses projets de déménagement. Cet espace recouvre aussi l'ancienne station service, ainsi que les quelques activités et habitations qui subsistent pour le moment.

Nous sommes en train de créer une zone d'aménagement concerté (ZAC), et Michel Teilleux a donc invité les habitants les 2 et 22 février, pour leur présenter l'esquisse telle qu'elle avait été votée par le Conseil Municipal. J'ai eu également l'occasion de rencontrer nombre d'habitants de la basse ville lors d'une réunion de quartier récente.

VV : Qu'est-ce qui va remplacer la piscine, la Chambre de Métiers et la station service ?

JPG : *En même temps que les fouilles archéologiques vont se dérouler pendant six mois ou un an selon ce que l'on va trouver dans le sous-sol, un aménageur va être choisi par la Ville. Celui-ci va préparer l'espace pour deux projets immobiliers, chacun comprenant entre 100 et 150 logements, dont une part de logements sociaux selon notre politique constante de mixité sociale. Les architectes devront respecter trois impératifs : une grande qualité architecturale, des espaces verts de premier ordre et des vues privilégiées sur la ville ancienne et la Cathédrale. Et nous sommes en train de faire modifier le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) de Chartres, pour pouvoir exiger que chacun des logements prévus dispose de deux places de stationnement en sous-sol. Le réaménagement des boulevards de Cœur de Ville est généralement considéré comme une réussite, et nous aurons la même exigence pour l'autre partie du cercle des boulevards. Je pense notamment à la qualité des espaces verts, côté droit de la Courtille en descendant, mais aussi côté gauche où le square Noël Ballay sera réaménagé avec un prolongement jusqu'au square situé sur les bords de l'Eure. Car nous voulons faire ressurgir les trois bras de l'Eure que l'aménagement de la Porte Morard a fait disparaître. Je veux aussi améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes qui auront la même priorité (zone 30) que sur le*



Jean-Pierre Gorges lors de la réunion publique du 4 février dernier

boulevard Chasles, par exemple. Il y a trop d'accidents : un centre-ville n'est pas une autoroute.

VV : C'est la première étape qui s'engage, et certains se sont interrogés sur l'éventuelle fermeture du tunnel sous le boulevard de la Courtille, qui relie la basse ville et le quartier de Saint-Brice ?

JPG : C'était effectivement l'hypothèse retenue par le projet AMAR. Ce n'était pas pour cette raison que nous avons retenu ce projet, qui englobe l'ensemble des boulevards restant à réurbaniser. La basse ville a un problème, dont se plaignent d'ailleurs les habitants : elle est utilisée par des automobilistes pour traverser la ville. En revanche les habitants de la basse ville ont l'impression qu'ils seraient enfermés si ce tunnel disparaissait. Après réflexion, je suis persuadé que le fermer maintenant serait le fermer à contretemps. Nous nous reposerons tous ensemble la question dans quelques années quand l'ensemble des boulevards aura été réaménagé.

Nous aurons réglé d'ici là la question de ce flux traversier parasite, et nous regarderons comment vit la basse ville dans la nouvelle configuration des boulevards. Et qui sait, à ce

moment-là, si ce ne sont pas les habitants eux-mêmes qui viendront nous demander de fermer le tunnel ? En attendant, je veux donner du temps au temps, et aux habitants.



Site de l'ancienne piscine : le terrain libéré va permettre d'aménager le haut de la Courtille

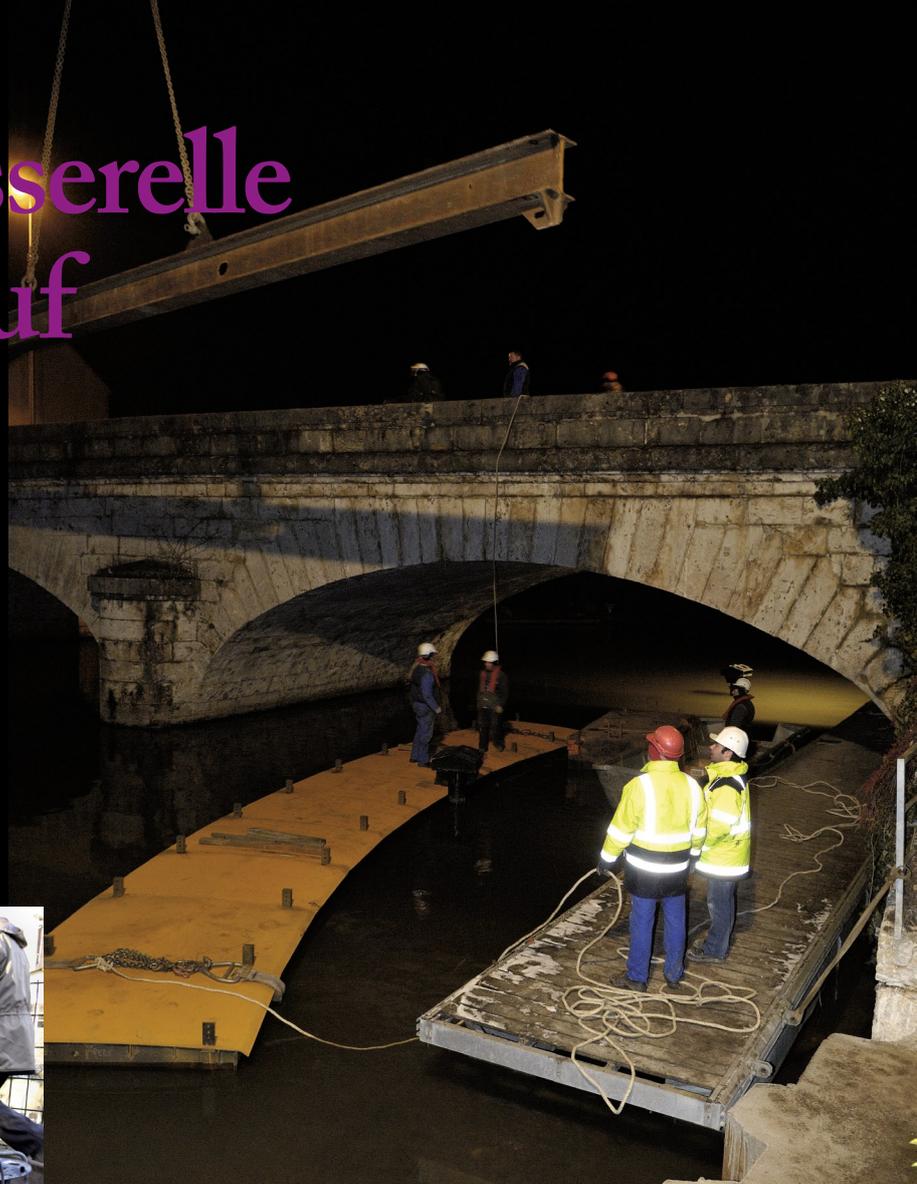
Retour en images

actu

Pose de la passerelle du Pont-Neuf

Sous le Pont-Neuf une nouvelle passerelle flottante permet le passage entre le square Anne Franck et le parc Léon Blum. Elle remplace l'ancienne passerelle devenue impraticable.

Elle est composée de caissons étanches en acier résistant à la corrosion, ne nécessitant ni peinture ni galvanisation. Elle a été assemblée dans la nuit du 9 au 10 février pour perturber le moins possible la circulation.



Courtille, rue Vintant, Saint-Martin-au Val

On enterre les réseaux



Rue Saint-Brice



Cette opération d'enfouissement des réseaux de télécommunication menée par le SDE 28 et la Ville comprend deux phases de travaux. L'une allant de la Courtille à la rue Vintant et une seconde de la rue Vintant à Saint-Martin-au-Val.

Les travaux menés par l'entreprise Dhennin ont commencé mi-janvier

pour une durée totale de 4 mois.

Le montant des travaux est respectivement de 264 300 € HT pour la tranche 1 et 306 200 € HT pour la tranche 2. Soit un total de 682 300 TTC, dont la Ville prend en charge 246 700 € TTC.

A cela la Ville doit ajouter les frais d'enfouissement des lignes Télécom, soit 15 400 € TTC. Les fourreaux télécoms passés lors de cette opération resteront propriété de la Ville. Ils permettront de passer de la fibre optique, pour les besoins de la Ville ou de ceux d'opérateurs privés (avec location).

La Ville a prévu de rénover parallèlement l'éclairage public pour lequel

elle a lancé un marché actuellement en cours d'attribution.

Chatres Métropole a également le projet d'entreprendre des travaux de réfection des canalisations d'eau potable.

Quant à l'ERDF elle compte renforcer un câble moyenne tension dans une partie de la rue et le Conseil Général devrait faire réaliser la couche de roulement sur la voirie départementale.

Ces travaux pourraient avoir lieu en 2011.

A la gare de Chartres

Un parc à vélos



A la suite du questionnaire «le vélo et vous» paru dans le *Votre Ville* de novembre 2009 et auquel ont répondu de nombreux cyclistes, la Ville de Chartres a décidé d'installer un parc à vélos, moderne et sécurisé, à la gare, à partir du 23 avril.

La Ville de Chartres souhaite encourager la pratique du vélo comme moyen de transport au quotidien et favoriser son développement. Pour cela elle aménage des voiries, mais également met à disposition des usagers un mobilier urbain adapté. Avant tout, elle veut fournir aux cyclistes des stationnements à vélos confortables, sécurisés

et proches des principaux lieux de destination.

La Ville de Chartres va donc installer un nouveau parc à vélos, près de la gare SNCF, site fréquenté par plus de 20 000 voyageurs chaque jour. Intégré dans l'environnement, facile à identifier et pouvant, à terme, accueillir une centaine de vélos pendant plusieurs heures à l'abri des intempéries et des vols, ce nou-

veau lieu de stationnement devrait déjà offrir presque 60 places dès le 23 avril.

Les travaux de fondations de l'abri, de raccordement électrique et de pose du mobilier vont se poursuivre entre mars et avril. Durant toute leur période, un panneau d'information aidera les cyclistes à utiliser et localiser des rangements vélos provisoires, à proximité de la station taxis.

Pôle Gare

La concertation continue



Le 23 février dernier Daniel Guéret a réuni le groupe de travail pôle d'échanges multimodal

Daniel Guéret, adjoint au maire en charge du « *Pôle Gare* » poursuit le travail de contact et de concertation qu'il avait annoncé dans le « *Votre Ville* » du mois de janvier.

Comme en février, il tiendra une **permanence**, le 11 mars prochain entre 14 h et 16 h 30. Cette **permanence** est ouverte à tous, sur rendez-vous pris auprès du secrétariat des élus (02 37 23 41 79).

Le 23 février dernier, il a présenté le projet de « *Pôle Gare* » aux commerçants chartrains.

Le même jour, il a tenu une réunion avec le groupe de travail « *pôle d'échanges multimodal* » qui rassemble le Conseil Régional, le Département, Chartres Métropole, la SNCF, Réseau Ferré de France, les taxis, Transbeauce et Filibus, autour de la Ville de Chartres.

Rappelons que ce groupe de travail se penche sur la bonne gestion

de l'intermodalité, c'est-à-dire le fonctionnement simultané et fluide des différents modes de transports que l'on rencontre à la Gare (trains, bus, cars, voitures, vélos, et plus tard tram-train, etc..).

Le groupe doit dresser un état des lieux des flux de circulation actuels, prévoir l'évolution à venir de tous les trafics, et programmer les différents composants du futur pôle d'échanges.

Le 3 mars, il visitera le centre social de la SNCF, qui se trouve dans le périmètre de la Gare de Chartres.

Enfin, il va écrire à tous les signataires de la pétition qu'il a reçue en janvier, pour leur proposer des réunions de présentation et d'échanges autour du Projet. Il s'adressera d'abord aux riverains et aux voisins du Projet « *Pôle Gare* », puis aux Chartrains dans leur ensemble, et ensuite aux non-chartrains qui sont nombreux parmi les utilisateurs actuels de la Gare.

À l'Hôtel de Ville Réunions de quartier

Jean-Pierre Gorges, Député-Maire de Chartres, débat avec les habitants de chaque quartier dans le salon Marceau de l'Hôtel de Ville. Les Chartrains sont donc invités à l'Hôtel de Ville. Ceux qui le souhaitent viennent par leurs propres moyens, les autres peuvent emprunter un bus de la Ville pour se rendre à la réunion et en revenir. Le lieu et l'heure du rendez-vous figurent sur l'invitation qu'ils trouvent dans leur boîte aux lettres le moment venu.

Les prochaines réunions de quartier se tiendront à 18h30 aux dates suivantes :

20 avril, secteur bureau de vote école Vlamincq.

26 avril, secteur bureau de vote Hôtel de Ville.

Et toujours, les permanences des élus

Les Chartrains peuvent rencontrer leurs élus lors des permanences qui se tiennent le premier mardi de chaque mois, et donc prochainement le 2 mars à partir de 18 heures dans les onze salles suivantes :

Ecole François Villon, Abbayes Saint Brice, MPT de Beaulieu, MPT de Saint-Chéron, MPT Forum de la Madeleine, MPT Bel-Air, MPT Rechèvres, Ecole Le Grand Jardin, Ecole Jules Ferry, Hôtel de Ville, Ecole de la Brèche.



Chartres Habitat a déjà permis à 343 foyers d'accéder à la propriété



Pourquoi pas vous ?



Contactez-nous

Chartres Habitat, Pôle Accession

23 rue des Bas Bourgs, BP 137, 28003 Chartres CEDEX.

Tél. 02 37 25 65 34. E-mail : accession@chartres-habitat.com

Conditions générales de l'offre : réservée aux Chartreais, primo-accédants, souhaitant acheter leur résidence principale. Ne pas dépasser les plafonds de ressources suivants (revenu fiscal 2008/nbre de personnes au foyer) : 1 personne : 23688 € ; 2 personnes : 31588 € ; 3 personnes : 36538 € ; 4 personnes : 40488 € ; 5 personnes : 44425 €.

Une nouvelle association est née

Chartr'Oz, pour faire la fête



De gauche à droite, Florent Buffard, Christophe Desgrouts, Laurent Lhuillery, adjoint chargé de l'Animation de la ville et Stéphane Bigot.

L'association Chartr'Oz veut animer la ville, le soir et surtout le week-end. Une première manifestation, *Le Printemps de Chartres*, aura lieu les vendredi 19 et samedi 20 mars. .

Plusieurs professionnels travaillant dans différents restaurants, bars, brasseries et discothèques de la ville ont choisi, sous l'impulsion de Florent Buffard, de monter une nouvelle association qu'ils ont appelée Chartr'Oz. Stéphane Bigot, un restaurateur chartreux, en assure la présidence.

Créée pour proposer et organiser de grands événements festifs tout au long de l'année dans le cœur de ville, Chartr'Oz se donne comme vocation de « *fabriquer de l'ambiance !* ».

Partant du constat que les restaurateurs et cafetiers de la ville ne profitaient pas suffisamment des formidables possibilités qu'offrent les rues de la cité des

Carnutes, notamment les soirs de week-end, et que les lieux de sortie avaient parfois du mal à faire le plein, les membres de Chartr'Oz ont décidé de « *faire bouger* » leur ville.

Une première manifestation est déjà prévue. Baptisée *le Printemps de Chartres*, elle se déroulera les vendredi 19 et samedi 20 mars. Pour l'occasion, nos rues s'animeront au son des orchestres de Bandas et des groupes de musiciens Tziganes. De nombreux bars et restaurants proposeront des menus spécialement conçus pour l'évènement, ainsi que des concerts et autres spectacles. A la tombée de la nuit, la fête se poursuivra dans les discothèques de la ville.

Pour Christophe Desgrouts, vice-président de l'association, par-

lant au nom de tous les membres de Chartr'Oz : « *notre projet est totalement non lucratif. Nous n'en retirons aucun bénéfice financier. Ce qui nous motive, c'est avant tout de permettre aux Chartreux de profiter de leur ville. Chartres manque souvent d'ambiance le soir alors qu'elle dispose de tout ce qu'il faut. Le Printemps de Chartres n'est qu'une première. Dans l'année, nous essaierons d'organiser de nouvelles manifestations peut-être sous d'autres formes ou en collaboration avec d'autres associations* ».

Les Chartreux qui ont envie de faire la fête ont donc rendez-vous les 19 et 20 mars dans le centre ville !

« Comment offrir de meilleures chances de réussite à tous les enfants »

En septembre et en novembre, Karine Dorange avait fait le point dans *Votre Ville* sur la Réforme de la Carte Scolaire de Chartres.

La première série des rencontres avec les parents d'élèves et les enseignants de toutes les écoles de la ville est aujourd'hui achevée.

C'est maintenant l'heure du bilan et de la préparation d'une nouvelle étape. Présentation.

Votre Ville : Quelles sont les conclusions que vous pouvez d'ores et déjà tirer de la première étape ?

Karine Dorange : *Cette première étape avait pour but de faire partager le diagnostic que nous avions établi en collaboration avec l'Inspection d'Académie sur la situation et l'avenir de toutes les écoles publiques de Chartres.*

Le comité de pilotage a donc rencontré successivement les parents d'élèves et les enseignants de chaque établissement. Chaque école a ses problèmes propres, mais nous avons également vu surgir des préoccupations communes, autour de la même question : comment offrir de meilleures chances de réussite à tous les enfants, et de meilleures conditions de travail à leurs enseignants. Vous savez par ailleurs que nous avons un projet pilote en cours de réalisation à Beaulieu, où le futur groupe scolaire rassemble sur un même site, mais avec des accès différents, un accueil petite-enfance, une école maternelle et une école élémentaire.

Nous organiserons d'ailleurs des visites de cet établissement qui ouvrira à la prochaine rentrée scolaire, destinées à tous les parents d'élèves de chaque école de la ville de Chartres. De plus, nous avons bien avancé en ce qui concerne les écoles du centre-ville de Chartres : l'école élémentaire

Gérard Philippe fermera ses portes à la fin juin, et nous avons programmé les travaux de construction de trois nouvelles salles de classe dans l'école Vlamincq, qui accueillera en septembre tous les élèves élémentaires de la ville-haute. Cet aménagement permettra en outre aux élèves des classes CHAM (Classe à Horaires Aménagés Musique) de travailler dans de meilleures conditions.

A terme, une nouvelle école maternelle remplacera l'actuelle école Paul Fort. Elle sera située sur l'emplacement de l'actuel gymnase de Châteaudun qui sera supprimé. Lui sera alors adjointe un accueil petite-enfance.

VV : Vous engagez maintenant une nouvelle étape d'études et de concertation. Pourquoi ?

K.D : *Au cours de nos échanges, les parents et les enseignants de certaines écoles nous ont posé des questions. Et surtout ils ont proposé des solutions qui nous ont ouvert de nouveaux axes de réflexion. C'est vrai par exemple en basse-ville où notre réunion rassemblait les parents et les enseignants des écoles élémentaires François Villon et la Brèche, et des écoles maternelles Francine Coursaget et Annie Fournier.*

Nous avons donc lancé des études complémentaires pour analyser ces nouvelles données. Ensuite, le comité de pilotage retournera voir ces mêmes interlocuteurs pour leur pré-

senter le fruit de ces travaux supplémentaires. Ce nouveau rendez-vous aura lieu dans le courant du mois de juin.

VV : Quelle impression générale retirez-vous de ces échanges continus ?

K.D : *Le sentiment très réconfortant que tous se passionnent pour cette question cruciale. Le comité de pilotage a pu mesurer que les parents comme les enseignants ressentaient la nécessité de franchir une nouvelle étape.*

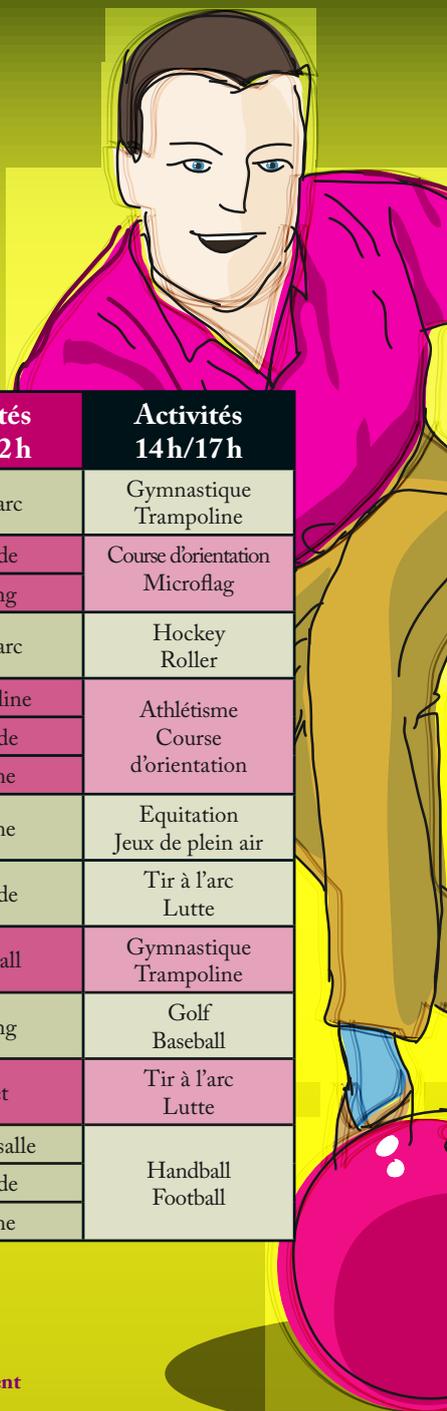
Au-delà de la question de la Carte Scolaire, on sentait la volonté de réfléchir ensemble à la conception d'une école du deuxième type, qui resterait à taille humaine tout en étant assez grande pour bénéficier des équipements de dernière génération. Sans oublier le côté pratique, pour les personnels comme pour les familles : une école c'est un lieu de vie, d'apprentissage et de réussite. C'est aussi un endroit où l'on va et d'où l'on revient tous les jours, parfois quatre fois par jours. Et chacun ressent comme une chance de pouvoir participer pleinement et personnellement à ce projet d'avenir. C'est avec un vrai bonheur que je m'engage dans cette deuxième étape.

Karine Dorange, adjointe
aux Affaires Scolaires, visite
le chantier du futur groupe
scolaire de Beaulieu.



Printemps 2010

Vacances sportives



**La Ville de Chartres
et l'association
Madeleine Sport
Détente proposent
pour ces vacances une
grande diversité
d'activités sportives
pour les 7/17 ans
(âge requis à la
date des activités).
Ces animations se
déroulent le matin
et l'après-midi
en fonction des plannings
élaborés ci-après.
Elles sont toutes encadrées
par des éducateurs
qualifiés.**

7/9 ans	Activités 10h/12h	Activités 14h/17h
Mardi 6 avril	Tir à l'arc	Gymnastique Trampoline
Mercredi 7 avril	Escalade	Course d'orientation Microflag
	Bowling	
Jeudi 8 avril	Tir à l'arc	Hockey Roller
Vendredi 9 avril	Trampoline	Athlétisme Course d'orientation
	Escalade	
	Escrime	
Lundi 12 avril	Escrime	Equitation Jeux de plein air
	Escalade	Tir à l'arc Lutte
Mardi 13 avril	Handball	Gymnastique Trampoline
Mercredi 14 avril	Bowling	Golf Baseball
Jeudi 15 avril	Basket	Tir à l'arc Lutte
Vendredi 16 avril	Foot en salle	Handball Football
	Escalade	
	Escrime	

Inscriptions

Elles ont lieu à la **halle Jean-Cochet,
rue Jean-Monnet à Chartres,**

pour les résidents chartrains :

mercredi 31 mars de 17h45 à 19h45;

pour tous : le jeudi 1^{er} avril de 17h45 à 19h45,
les mardi 6, et lundi 12 avril de 9h30 à 11h30.

L'inscription est prise en compte dès signature de
l'autorisation parentale par le responsable légal et
après règlement de la cotisation.

Un justificatif de domicile sera demandé à
l'inscription.

Dès lors aucun remboursement ne sera effectué.

Aucune réservation, ni inscription, ne pourra être
effectuée par téléphone.

**En cas d'empêchement nous n'autorisons qu'un
seul pouvoir par personne.**

Tarifs (encaissement
à l'ordre de l'Association
Madeleine Sport Détente)

• Chartrains

Séance de 2 heures 3€

Séance de 3 heures 4€

• Non Chartrains

Séance de 2 heures 4€

Séance de 3 heures 5€

9/12 ans

	Activités 10h/12h	Activités 14h/16h
Jeudi 8 avril		Trampoline
Vendredi 9 avril	Équitation	
Mercredi 14 avril	Escalade	
Vendredi 16 avril	Équitation	

10/14 ans

	Activités 10h/12h	Activités 14h/16h
Mardi 6 avril	Bowling	Squash
Mercredi 7 avril	Foot en salle	BMX Escalade
Jeudi 8 avril	Bowling	
Vendredi 9 avril	Tir à l'arc	Escalade
Lundi 12 avril	Équitation Foot en salle	Escrime
Mardi 13 avril	Bowling	Squash
Mercredi 14 avril		BMX Escalade
Jeudi 15 avril	Bowling	Trampoline
Vendredi 16 avril	Tir à l'arc	Escrime Escalade

13/17 ans

	Activités 10h/12h	Activités 14h/16h
Mardi 6 avril	Bowling	
Mercredi 7 avril		BMX
Jeudi 8 avril	Bowling	
Vendredi 9 avril	Tir à l'arc	Escalade
Lundi 12 avril	Équitation	
Mardi 13 avril	Bowling	
Mercredi 14 avril		BMX
Jeudi 15 avril	Bowling	
Vendredi 16 avril	Tir à l'arc	Escalade

Lieux où se déroulent
les activités sportives

Bowling : départ en bus rue des Épargés devant le complexe sportif de la Madeleine et retour au même endroit.

Escalade, escrime, bmx : salles spécialisées du site Jean-Cochet - rue Jean-Monnet à côté de la gendarmerie RN10.

Equitation : Chartres équitation, route de Nogent-le-Phaye.

Course d'orientation, Microflag, athlétisme, golf, baseball, handball, football : Stade des Bas-Bourgs, entrée rue Georges-Brassens dans le quartier Saint-Brice.

Squash : rue des Petits-Clos sur le quartier de Beaulieu. Les autres activités se déroulent à la salle Rosskopf, rue Jules-Hetzel ou à la salle de la Madeleine, rue des Epargés.

Renseignements
Ville de Chartres
Tél. 02 37 18 47 70
www.ville-chartres.fr

Un Projet éducatif original

La Gardonnette Chartraine et le collège Mathurin Régnier travaillent sur un projet commun : emmener les jeunes vers une meilleure connaissance de l'environnement en utilisant le milieu aquatique comme point de départ.



Les bénévoles de la Gardonnette Chartraine font part de leurs connaissances du milieu aquatique aux collégiens de Mathurin Régnier

Avec l'idée d'utiliser la pêche comme support pour aborder avec ses élèves, des thèmes tels que l'environnement, la physiologie, les animaux aquatiques, les écosystèmes, Laurent Pirou, professeur au collège Mathurin Régnier, a sollicité l'aide de l'Association de Pêche pour la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) de la Gardonnette Chartraine.

Thierry Couvray, Président de l'association raconte : « *le projet nous a immédiatement intéressé. Quand on a créé l'école de pêche, c'est à ça qu'on pensait : accueillir des jeunes et faire de la pédagogie. Maintenant nous espérons bien que le bouche à oreille va permettre de*

renouveler l'expérience le plus souvent possible ».

54 élèves du collège, issus d'une classe de 5^e et de deux classes de 4^e section enseignement général et professionnel adapté (SEGPA), attendent le printemps avec impatience et la journée d'initiation à la pêche en eau douce qui clôturera leur apprentissage de l'environnement. Pendant deux jours déjà, ils ont participé à l'empoissonnement du plan d'eau de Luisant et suivi des cours de découverte du milieu aquatique à la Maison des Pêcheurs de Chartres. Thierry Couvray : « *j'ai été impressionné. Ils étaient nombreux et pourtant très attentifs, intéressés. Ils posaient beaucoup de questions. Ces deux*

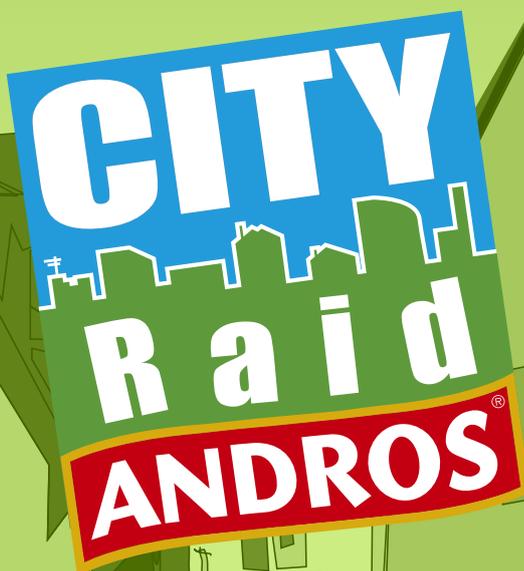
premières journées se sont déroulées encore mieux que je ne l'espérais et je pense qu'ils apprécieront beaucoup le moment où ils apprendront à monter des lignes et à pêcher ».

Au collège, le projet s'est poursuivi grâce à des compte-rendus sous forme de panneaux, de récits, de reportages, d'informations sur le site web de l'établissement. L'équipe d'enseignants qui encadre ce travail affirme que les élèves apprennent à se connaître, à se respecter, et que cela favorise l'intégration des SEGPA.

Les trois classes vont également avoir bientôt le plaisir d'aller visiter la pisciculture « *le Moulin de Rouge* » à Puisaye, à l'invitation de Michel Fialeix, maître des lieux.

Le 8 avril

Sport et civisme pour les 10-13 ans



Le *City Raid Andros* passe par Chartres. L'occasion pour des jeunes de 10 à 13 ans d'acquérir un sens civique et de découvrir leur ville d'une manière amusante.

Le jeudi 8 avril, la ville de Chartres constitue, pour la cinquième fois, une étape de la célèbre marche d'orientation en milieu urbain pour les enfants, le *City Raid Andros*.

Avec un quizz sur le thème de l'Afrique du Sud, de l'apartheid à la coupe du monde, les équipes, composées de six enfants âgés de 10 à 13 ans, filles et garçons, et d'un adulte accompagnateur, s'affronteront sous forme de jeu dans une course d'orientation urbaine. Pour terminer le parcours, ils devront découvrir et explorer les curiosités, les richesses et les institutions de la ville à l'aide d'un plan et de concertations

collectives. Le *City Raid Andros* récompense avant tout le sens du civisme via le sport, le jeu, la réflexion et le travail en équipe.

Chaque équipe détermine librement son nom et représente alors une association, une rue, une classe d'école ou tout autre structure de référence. Pourvus d'une feuille de route, d'un plan de la ville et d'un questionnaire auquel ils devront répondre à chaque point de contrôle, les jeunes arpenteront de façon ludique la ville de Chartres. Ils découvriront son histoire et sa culture à travers ses monuments. Sur une journée, l'apprentissage du civisme et des droits et devoirs régissant notre société sera à l'honneur.

Le *City Raid Andros* se déroule dans les villes étapes de mars à juin. Le 16 juin, près de 5000 enfants, sélectionnés avec leur équipe, se retrouveront à Paris pour la grande finale.

Renseignements et inscriptions :
Bureau Information Jeunesse,
32 boulevard Chasles, Chartres
Tél. 02 37 23 42 32.

Cours de langues avec les Amis des Jumelages



Stage d'anglais

Du 12 au 16 avril, de 10h à 12h, pour les élèves de seconde, première, terminale ; Pour consolider des connaissances déjà acquises, améliorer la compétence générale, l'aisance de l'expression et de l'écoute.

Tarif : 100€.

**Renseignements
et inscriptions**

tél. 02 37 21 76 77

(dans la limite
des places disponibles).

Info BIJ

« Les métiers de la petite enfance »

Le mercredi 17 mars 2010, de 14h à 15h30 et de 15h30 à 17h le BIJ vous propose 2 ateliers sur les métiers de la petite enfance, animés par une éducatrice de jeunes enfants et une auxiliaire puéricultrice.

Accueil Libre Anonyme
et Gratuit.

**Rendez-vous au Bureau
Information Jeunesse
32, boulevard Chasles
28000 Chartres
tél. 02 37 23 42 32
bij28@ville-chartres.fr
www.ville-chartres.fr
rubrique «jeunesse»**

Organisé par l'association
des Amis des Jumelages

Concours photos Robert Laillet*

L'association des Amis des Jumelages organise un concours photo pour tous les Euréliens et les habitants des villes jumelées à Chartres.

A l'occasion de son 50^e anniversaire, l'association des Amis des Jumelages de Chartres organise un grand concours photo sur le thème *Ombres et lumières*.

Ouvert à tous les Euréliens mais

aussi aux habitants des villes jumelles ou amies de Chartres (Ravenne, Spire, Chichester, Sakuraï, Bethléem, Evora et Leon), le prix Robert Laillet récompensera les meilleurs photographes. Chaque candidat ne devra envoyer qu'une seule photo au siège de l'association avant le 31 mars en précisant son nom, son adresse et s'il est amateur ou professionnel.

La proclamation des résultats aura lieu en mai et nous pourrons admirer les meilleurs clichés lors de l'exposition *Mosaïque de photos* à la Collégiale Saint-André ce même mois.

Ombres et lumières



Renseignements :
Amis des Jumelages,
2 rue Chanzy à Chartres.
Tél. 02 37 21 76 77.
jumelages-chartres@wanadoo.fr

**photographe chartrain né en 1881.*



Le dimanche 28 mars

Le 1^{er} Bric-à-Brac du Comité Saint-Pierre

Les membres du Comité Saint-Pierre/Porte Morard organisent pour la première fois un vide grenier sur la place Saint-Pierre, réservé aux particuliers. Une buvette sur place permettra de se restaurer.

Tarif : 2,50 € le mètre linéaire.
Inscriptions sur place.
Pas de réservation.
Renseignements
tél. 06 25 48 53 14.
comite-saintpierre-28@orange.fr

Collecte des Restos du Cœur les 5 et 6 mars

Ils comptent sur nous

A Chartres, les bénévoles des Restos du Cœur oeuvrent sans relâche contre la pauvreté et l'exclusion. Depuis 25 ans, ils ne cessent de citer Coluche : « on compte sur vous ».

L'association des Restos du Cœur, que tout le monde connaît, mène aussi des actions à Chartres. Dans l'urgence, ses membres arpentent les rues de la ville deux fois par semaine pour offrir nourriture, vêtements et réconfort aux SDF qui trouvent en eux des interlocuteurs attentifs.

A long terme, vingt-quatre personnes en chantier d'insertion, encadrées par deux techniciens, remettent en état des appartements délabrés dans Chartres, et apprennent à faire quelque chose de leurs mains. Ces logements peuvent être habités par des bénéficiaires des Restos ou des personnes ayant été signalées par des assistantes sociales. Ce travail de réfection permet une resocialisation.

L'activité la plus en vue des Restos du Cœur reste tout de même l'aide alimentaire. Bernard Bodin, Président de l'association en Eure-et-Loir, nous explique son fonctionnement : « nos bénévoles sont formés pour vérifier le droit des gens à être inscrits aux Restos en fonction de leur budget et de la taille des familles. Il y a environ 40% de personnes seules, étudiants, personnes âgées, travailleurs pauvres, 40% de petites familles et de mères célibataires, puis seulement 20% de familles plus grandes. En tout, nous offrons six repas par personne et par semaine ».

L'organisation et la logistique sont titanesques. Pour récupérer des produits alimentaires, il faut



compter sur l'association nationale et ses spectacles, sur les dons, sur les producteurs et supermarchés locaux. Les bénévoles donnent de leur personne et se déplacent, livrent, réceptionnent. Ils sont au nombre de 21 à Chartres, 106 dans l'agglomération et 350 en Eure-et-Loir. Ils sont retraités, chômeurs ou actifs avec comme point commun le désir d'aider les autres.

Bernard Bodin précise : « il existe 19 centres de distribution en Eure-et-Loir, mais tout part d'ici. A Chartres, pendant la dernière campagne, de décembre à mars, 600 bénéficiaires ont reçu 50000 repas, ce qui équivaut à presque un repas par habitant. On ne se rend pas toujours compte de l'ampleur de la précarité. Le reste de l'année, on continue, mais seulement pour les plus démunis ».

Anne Gorge, trésorière, ajoute : « en plus, nous entretenons des relations avec le Pôle Emploi, les banques, EDF et GDF pour éviter au maximum les ruptures de contrat. Avec les Enfants du Paradis nous proposons encore, une fois par mois

à une centaine de personnes, une séance de cinéma suivie d'une discussion. Un accès à la culture qui serait normalement impossible pour ces personnes. Nos tâches sont lourdes et nous fonctionnons vraiment comme une entreprise mais avec des bénévoles qui, comme moi, veulent aider les gens qui en ont vraiment besoin localement. Sans politique ni religion, mais avec la maîtrise de la provenance et de la destination de nos produits ».

La collecte annuelle se tiendra les 5 et 6 mars dans les supermarchés. Les Restos du Cœur comptent sur la participation de chacun dans cette lutte contre la pauvreté. L'an passé, 50 tonnes de denrées alimentaires furent récupérées dans notre département. Ils espèrent que ce chiffre sera égalé, voire dépassé cette année.

Association d'Eure-et-Loir des Restaurants du Cœur
 19, rue Paul Langevin,
 28300 Mainvilliers.
 Tél. 02 37 36 89 03
 ad28.siege@restosducoeur.org

Les 26 et 27 mars

Opération Tulipes

actu

**Un bouquet,
et vous aidez les enfants atteints de cancer !**

OPÉRATION TULIPES

Au profit de l'association
"Phare avec Julie"
qui accompagne et qui soutient
financièrement
les familles d'Eure et Loir
dont un enfant est atteint
par le cancer.

**9€
le bouquet
(20 tulipes)**

Phare avec Julie

21 rue des Rosiers - 28600 LUISANT
02 37 30 77 77
09 62 27 38 77
contact@phareavecjulie.fr
www.phareavecjulie.fr

L'association *Phare avec Julie* organise sa traditionnelle Opération Tulipes les 26 et 27 mars prochain.

Les tulipes qui auront été livrées le 25 mars seront mises en vente dans les points de vente suivants :

- **vendredi 26** : la Grange du Coudray, la Ferme d'Amilly, Leroy Merlin, Place des Epars, Place des Halles, Boulangerie Avert, de 9h à 19h.
- **samedi 27** : la Grange du Coudray, la Ferme d'Amilly, Leroy Merlin, Place des Epars, Place des Halles, Place Billard, Boulangerie Avert, de 9h à 19h.

L'association manque de bénévoles pour l'aider tout au long de l'année dans ses différentes actions. N'hésitez pas à venir rejoindre son équipe !

Renseignements :
Phare avec Julie
21 rue des Rosiers,
28600 Luisant.
Tél. 02 37 30 77 77.

Un salon littéraire



Le Lions club de Chartres La Belle Verrière organise pour la première fois des rencontres littéraires dans les salons de l'Hôtel de Ville, le dimanche 18 avril, de 10h à 18h.

Une quarantaine d'auteurs à succès, Régine Desforges, Jean-Pierre Coffe, Alain Baraton, Diane de Margerie, pour n'en citer que quelques uns, ont accepté de venir toute la journée échanger librement avec les lecteurs et dédicacer leurs ouvrages. Un espace sera consacré aux livres jeunesse.

Les bénéfices de cette journée iront à l'association *Autisme 28*.

Avec la collaboration de la *librairie Rigal* et de *l'Esperluette*.

Renseignements
tél.: 06 22 85 57 87.

Pour tout problème technique dans la ville

Ayez le réflexe

02 37 88 44 44

Ou par Internet <http://www.ville-chartres.fr>



Médailles du Travail

66 agents municipaux à l'honneur

actu



Le 4 février, à l'occasion de la cérémonie de remise des Médailles du Travail aux employés de la Ville de Chartres, Jean-Pierre Gorges, Député-Maire, a rappelé à quel point il mesurait, à l'instar des Chartrains, le dévouement et la qualité de l'ensemble des collaborateurs de chaque service. Il a également profité de l'évènement pour parler de l'importance de la valeur travail comme « *occupant une place centrale, la meilleure des sécurités sociales tout particulièrement en période de crise* ».

20 ans (médaille d'argent)

Mademoiselle BENSALAH Farida	Foyer Logement Silvia Monfort
Monsieur BESNARD Ludovic	Régie Espaces Verts
Madame BOGAERT Michelle	Affaires Immobilières & Assurances
Monsieur BOUILLON Olivier	Régie Bâtiments
Monsieur BRISET Dominique	Régie Espaces Verts
Monsieur CHAPON Philippe	Régie Parc - Propreté
Madame COCHELIN Gisèle	Maison de retraite Marcel Gaujard
Madame COURTADE Brigitte	Direction des Ressources Humaines
Monsieur COURTADE Jean-Pierre	Direction des Systèmes d'Information
Madame DESCHAMPS Corinne	Direction de l'Urbanisme et des Projets
Monsieur DESVILLES Pascal	Régie Parc - Propreté
Monsieur ESCROIGNARD Franck	Médiathèque
Monsieur FERCHAUD Gérard	Direction des Ressources Humaines
Madame GEFFROY Valérie	Service Enseignement
Mademoiselle HUNGSRAZ Vedwanté	Maison de retraite Marcel Gaujard
Madame MANCEAU Elisabeth	Service Enseignement
Monsieur MARCHADIER Régis	Direction Jeunesse & Sports - Stades
Mademoiselle MARTINS Marie-Isabelle	Service Enseignement
Madame NAEL Marinette	Service Enseignement
Monsieur POITRIMOL Alain	Régie Bâtiments
Madame VALLEE Fabienne	Service des Moyens Généraux
Monsieur VAULOUP Eric	Régie Voirie - Signalisation
Madame VAULOUP Françoise	Maison de retraite Marcel Gaujard
Madame WOISARD Marie-France	Direction des Ressources Humaines

30 ans (médaille de vermeil)	
Monsieur BEAUNE Luc	Direction des Finances
Monsieur BLIN Jean-Pierre	Régie Voirie - Signalisation
Monsieur BOSSION Thierry	Musée
Monsieur BOX Jean-Charles	Direction Maîtrise d'Œuvres et Projets
Monsieur CEPPE Pascal	Régie Espaces Verts
Madame CHERAMY Annick	Service Enseignement
Monsieur DOMALAIN Michel	Direction Jeunesse & Sports - Piscine
Madame DOYEN Maryse	Direction de l'Urbanisme et des Projets
Madame DUBOIS Danielle	Accueil Familial «Le Jardin des Poussins»
Monsieur FONBONNAT Gérard	Conservatoire Musique & Danse
Mademoiselle FOUCHARD Martine	Direction des Spectacles et de l'Animation
Monsieur GAUDICHAU Thierry	Cabinet du Maire & Municipalité
Madame GILLES Anne	Muséum
Madame GODARD Brigitte	Direction de l'Urbanisme et des Projets
Madame GOUBET Simone	Service Enseignement
Monsieur GUERIN Jackie	Régie Parc - Propreté
Madame IVANOVITCH Ikuko	Conservatoire Musique & Danse
Madame JUDAS Mireille	Cabinet du Maire & Municipalité
Monsieur LAMBRECQ Bernard	Médiathèque
Madame LEFIEVRE Chantal	Service Enseignement
Monsieur LELARD Bruno	Régie Bâtiments
Mademoiselle MONCHATRE Josiane	Médiathèque
Mademoiselle PHELIPPEAUX Dominique	FORMAD
Madame QUELLIER Brigitte	Service de Soins Infirmiers à Domicile
Madame RIALET Véronique	Théâtre
Monsieur ROCHER Claude	DJS- Piscine
Mademoiselle ROYNEAU Martine	FORMAD
Monsieur SAUGER Joël	Régie Voirie - Signalisation
Madame SERGENT Marie-José	DGRU - Police Municipale
Monsieur SOREAU Michel	DJS - Stades
Madame VENARA Jeannette	Accueil Familial «Le Jardin des Poussins»
Monsieur WOISARD Jean-Luc	Direction du Patrimoine
35 ans (médaille d'or)	
Monsieur ANTIOPE Judes	DJS- Piscine
Madame BREUX Corinne	Accueil Collectif «La Farandole»
Madame COURANT Françoise	Service Enseignement
Monsieur DUFAURE Jean-Marc	Gestion du Patrimoine Bâti
Monsieur DURAND William	Régie Espaces Verts
Monsieur GUILLIN Jean-François	Gestion des Espaces Extérieurs
Monsieur LAUNAY Pascal	Régie Bâtiments
Madame LE MERLUS Soline	Direction des Finances
Madame LHOSTE Annie	Direction du C.C.A.S.
Monsieur LIVET Michel	Gestion du Patrimoine Bâti

Dimanche 28 mars, le salon de la moto

Les motards en BD



Désormais biennal, le salon Moto Tous Azimuts de la FFMC28 revient cette année à Chartreexpo, avec son lot d'animations et de démonstrations.

Organisé par la Fédération Française des Motards en Colère 28 (FFMC28), le salon Moto Tous Azimuts donne rendez-vous à tous les passionnés de deux roues le dimanche 28 mars de 8h à 18h à Chartreexpo. Plus de 7000 personnes devraient venir assister aux différentes animations et démonstrations spectaculaires. En plus des stands traditionnels (motos, accessoires, équipements, pièces détachées...), un pôle sur la sécurité routière et une exposition de motos anciennes sont prévus. Pour le spectacle, concours de tuning, freestyle trial et demo de stunt par les surnommés Guil, Patate et François accompagnés de Titane Acrobatie, ne manque-

ront pas d'assurer le show.

En exclusivité cette année, Moto Tous Azimuts proposera une grande exposition autour de l'univers de la célèbre BD de motards, *Joe Bar Team*. Nous y retrouverons tous les pilotes de l'histoire à côté de la dizaine de motos qui peuvent être considérées comme autant de personnages. Pour l'occasion, toute l'ambiance du bar de Joe sera recrée pour le plus grand bonheur des fans.

Tarifs : 4€ (gratuit pour les moins de 14 ans et les personnes à mobilité réduite).

Renseignements : Moto Tous Azimuts. Tél. 06 25 40 17 61. www.ffmc28.com

Basket

L'UBCM en pleine ascension



L'UBCM, formé des meilleurs éléments de la J.A Chartres et du C.S Mainvilliers, depuis son accession à la Nationale 3 en 2005 a régulièrement progressé : 5^e de sa poule en 2006, 3^e en 2007, 2^e en 2008, 1^{er} ex aequo en 2009, cette saison tout l'ensemble du club espère que 2010 sera l'année de la montée en Nationale 2. Le club est actuellement en tête de sa poule !

Si vous souhaitez assister à du beau jeu dans un esprit festif et convivial, rendez-vous à la Halle Cochet (rue Jean Monnet à Chartres). Un public de plus en plus nombreux se presse aux différentes rencontres de l'équipe à domicile et ne ménage ni son soutien ni ses encouragements. Les Bandas de Chartres et les Majorettes sont d'ailleurs présentes pour mettre le feu dans les tribunes. D'après son Président Jean-Léon Piat « *l'équipe est bien meilleure cette saison et on constate que lorsque le Coach Zoran Durdevic change certains joueurs, ça ne se ressent absolument pas dans le jeu, et le score continue d'avancer. L'équipe, depuis la reprise, s'impose régulièrement avec une trentaine de points d'écart.* »

Prochains matchs : 06 mars Gravenchon (à la Halle Cochet)

- **13 mars** : Le Mans (un car de supporters est organisé pour le déplacement).
- **27 mars** : Sartrouville (à la Halle Cochet).
- **10 Avril** : dernier match en déplacement à Pont l'Évêque.

A la tête de l'Horizon de Beaulieu Squash

Une squasheuse sans limites

Barbara Gombert, née en Slovénie il y a 38 ans, installée à Chartres depuis 1993, gère ce club avec la rigueur d'un chef d'entreprise et les idées innovantes d'une jeune quadra.

Membre de la commission jeunesse, puis trésorière pendant deux ans de la section squash de l'Horizon de Beaulieu, la présidence lui est tombée brutalement sur les épaules. Un maelström pour cette jeune femme venue de l'Est qui mène de front un travail dans le secteur des Finances, l'éducation de deux jeunes enfants et une implication quotidienne dans un club de sport qui compte pas moins de 550 membres. « *Quand j'ai pris la présidence, je ne connaissais absolument rien à la gestion d'une association. Je réalise que c'est comme mener une petite entreprise. J'ai donc eu envie d'utiliser mes acquis professionnels pour réorganiser le club et le préparer à accueillir les nouvelles installations qui ouvriront en septembre prochain. Je passe au club tous les jours et je tiens à accompagner les jeunes dans les tournois.* »

Barbara Gombert, née en Slovénie, à Novo Mesto, une petite ville de 20 000 habitants qui possédait l'un des rares clubs de squash du pays, déborde de projets et d'idées. Ambitieuse pour les autres, rigoureuse pour son club, cette ancienne handballeuse de niveau national bouillonne d'idées : « *je veux avant tout conjuguer une bonne gestion financière du club et le développement de nouvelles activités pour attirer le plus grand nombre d'adhérents possible. J'aimerais développer une section squash études, et multiplier le squash pour tous, créer des animations avec la Ville, relancer le championnat féminin, embaucher un deuxième éducateur pour aider Denis Bourret, m'impliquer dans la ligue régionale, innover dans des compétitions inter*

raquettes, mêlant tennis, tennis de table, badminton et squash, ou encore travailler avec les Maisons Pour Tous et les handicapés. »

Huit nouveaux courts en septembre

Six équipes masculines (dont une en Nationale 3) et deux équipes féminines s'alignent aujourd'hui en championnat. Huit jeunes dans la catégorie moins de 11 ans, participent au Championnat de France. Emma Burgevin en a rapporté récemment une médaille de bronze, chez les moins de 11 ans. En mars prochain, ce sont 12 jeunes des catégories moins de 13 ans et moins de 17 ans qui se confronteront aux meilleurs jeunes français. « *Le club de Chartres commence à être connu sur tous les circuits de jeunes et d'adultes.*

Une réputation que l'on doit aussi à Ilaria, sa fille de 16 ans, actuellement en équipe de France, et qui vient de participer à sa première compétition internationale.

L'ouverture dans quelques mois des huit nouveaux courts de squash et des deux terrains de badminton construits par la Ville, pourrait bien ajouter à la renommée du club. « *Il est très rare qu'un club de squash municipal dispose d'autant de moyens logistiques. Nous préparons dès maintenant l'inauguration et comptons bien sur la venue des meilleures raquettes françaises. D'ici là nous avons encore une compétition du circuit Karakal à organiser en mai, avec une innovation cette année : un tour de Chartres en train pour les participants.* » Assurément, cette présidence-là sera celle du changement !

Au départ des Grands-Prés, le 28 mars

Le Semi marathon de l'ASPTT



Organisé par l'ASPTT, le semi marathon de Chartres, course qualificative pour les championnats de France, aura lieu le 28 mars. Un parcours familial de 5 km se déroulera en même temps.

Le départ du semi marathon de Chartres se fera au stade des Grands Prés à 10h30 pour une course de 21km100. Quatre points de ravitaillement disposés tous les 5km soulageront les quelques 700 participants attendus. Lors de la dernière édition, Ondiesky Ismiah terminait premier en 1h05min25s, et Sarah Chepchirchir battait le record féminin du parcours en 1h12min31s. Pour les moins téméraires, même point de départ, mais à 9h30 pour une course de 5km.

Renseignements et inscriptions :

- **Semi marathon :**
coureurs nés en 1992 et avant.
- 8€ par courrier et 13€ sur place dès 8h.
- Certificat médical de moins d'un an obligatoire ou photocopie de la licence.
- **Course populaire :**
coureurs nés en 1994 et avant.
- 5€ par courrier et 8€ sur place dès 8h.

ASPTT Chartres,
Tél. 02 37 21 50 58.
asptt.chartres@wanadoo.fr
www.asptt.chartres.com



Epreuve régionale de canoë kayak pour les moins de 14 ans

Un contre la montre sur l'Eure

Le dimanche 14 mars, dès 9h30, une centaine de jeunes kayakistes s'élanceront de l'étang de Luisant pour une course contre la montre de 5 km sur l'Eure, organisée par Chartres Métropole canoë kayak. Cette course régionale en ligne, réservée aux licenciés, permettra aux meilleurs de gagner leur billet pour le Championnat de France. « *Chaque année de jeunes chartrains y participent. Le champion de France minimes est originaire de Châteaudun* » précise

Laurent Mazurier, chargé de la communication du club. Sept points de contrôle sont prévus. L'arrivée se fera au ponton d'embarquement du club, au stade des Bas-Bourgs.

Renseignements :
Chartres Métropole canoë Kayak
1 rue St Martin-au-Val
28000 Chartres.
Tél. 06 21 01 00 99.
www.canoekayakchartres.fr
canoekayak.chartres@hotmail.fr

AS Tennis de Table, Pro A

Les projets d'Eloi

Damien Eloi, 40 ans, champion de France en 2004 et finaliste en 2009. L'Association sportive de Tennis de Table de Chartres compte sur lui pour se maintenir en première division.

Eté 1976. A l'âge où on lit tranquillement Tintin, Damien Eloi, le dernier d'une fratrie de quatre enfants, ne pense qu'à jouer au ping-pong. Il vient de découvrir ce loisir lors de vacances familiales. Il a 7 ans et de l'énergie à revendre !

De retour en Normandie à la rentrée, il demande à ses parents de l'inscrire au club de Tennis de Table de Vire, le plus proche de chez lui.

Son ascension est alors aussi fulgurante que son tempérament est explosif !

Très vite repéré en catégorie minimes, il intègre à 12 ans le sport études de Rennes. La Fédération Française de Tennis de Table ne le lâchera plus. Il rentre dans l'équipe de France cadets en 1984. En 1988, on le retrouve à l'INSEP. Il a 19 ans. Pas vraiment un gabarit d'athlète mais plutôt de diable bondissant. 1m66. 59kg. Son copain de chambrée s'appelle Jean-Philippe Gatien. « Avec lui et les copains de l'Equipe de France on formait un super groupe. Nous étions très soudés. A cette époque on trouvait quatre Français dans les vingt meilleurs mondiaux. »

Il découvre les championnats d'Europe en 1990, championnats auxquels il participait encore l'an dernier. 20 ans de compétition de haut niveau, dont 10 dans le top 30 mondial. Un titre de Champion de France en 2004. Et pas mal de clubs. Sans doute à cause de son caractère vif et impulsif. Lui explique qu'il a bougé au fil des opportunités ou des aléas de la vie sportive. « Après Cergy-Pontoise, je suis arrivé à Caen en 1998 où j'ai joué cinq ans, et connu mes plus belles émotions. Puis, je suis



parti en Allemagne qui possède la plus grande ligue de tennis de table du monde. Ensuite, je suis rentré à Levallois, le premier club de France. J'y suis resté six ans. Les instances dirigeantes ont alors décidé de rajeunir l'effectif, de préparer les futurs Jeux Olympiques. A presque 40 ans je n'y avais plus ma place. J'ai donc cherché un club pour m'accueillir. Sébastien Jover m'avait parlé de Chartres, des ambitions de Loïc Bréhu, du sérieux du club. J'ai contacté le président et tout est alors allé très vite. »

Comme ses trois coéquipiers, le Singapourien Gao Ning, le Grec Vlotinos et le Français Jover, Damien Eloi sait qu'il n'est pas là pour la figuration. « Pour le moment nous sommes 8^e du groupe. Les

9^e et 10^e descendront à la fin de la saison. Nous n'avons donc pas une grande marge de manœuvre. Nous jouons bien, les matchs perdus l'ont toujours été à l'arrachée ! Bien sûr, une descente ne serait pas la fin du monde mais notre objectif est de se maintenir en Pro A et étoffer encore l'équipe. »

L'éloignement géographique des membres de l'équipe n'entache ni la motivation ni l'ambiance. Si les entraînements individuels se font à l'INSEP, les quatre joueurs se retrouvent chaque veille de match à Chartres pour un entraînement collectif.

Le prochain match à domicile a lieu le 9 mars, contre Issy-les-Moulineaux, le club dernier du championnat. « Victoire impérative ! »

La chronique des jardiniers de la Ville

Les plantes aromatiques

Elles enrichissent les mets, et sont souvent pourvues de vertus médicinales.

Le vaste monde des plantes aromatiques trouvera toujours une place dans vos jardins ou sur votre balcon, en pots, ou en plates-bandes, en association avec des fleurs, plantes et arbustes. Les jardiniers de la Ville les intègrent aussi dans certaines compositions florales des massifs de la ville.



Quelques aromatiques faciles à cultiver :

• Annuelles et bisannuelles

> La coriandre ou persil chinois

On la plante au soleil dans un sol frais. Son beau feuillage vert vif sera récolté frais comme ses racines, ses graines récoltées avant maturité seront conservées fraîches.

Son goût prononcé, ses propriétés apéritives font qu'on la rencontre dans bon nombre de plats à caractère exotique.

En Chine, on la retrouve dans les préparations d'herboristes car elle est censée favoriser la longévité, elle a aussi une réputation d'aphrodisiaque !

> Cerfeuil

Annuelle rustique qui aime la mi-ombre et les arrosages en période de sécheresse, son utilisation dans les salades et pour la préparation de potage en fait un grand classique de la cuisine française.

• Vivaces ou arbrisseaux

> La ciboulette ou ciboule

Plante robuste, facile à cultiver, au soleil ou mi-ombre, elle aura une préférence pour les sols riches en humus et bien drainés.

Ces feuilles sont bien sûr cultivées fraîches dans les salades et des préparations de poissons ou d'œufs. Pensez à utiliser les fleurs pour la décoration de vos plats.

La tradition voulait qu'autrefois on accroche un bouquet de ciboulette dans les maisons pour se protéger du « mauvais œil ».

> Le romarin

Plante facile. À exposition ensoleillée et sol plutôt sec. Utilisée dans bon nombre de plats comme les grillades et brochettes, c'est avec l'agneau qu'il est traditionnellement associé. En tisane il a des vertus digestives et c'est un bon remontant.

> L'oseille

À mi ombre, en sol profond et frais, cette vivace produira de

grandes feuilles au goût acidulé qui iront rejoindre vos salades et entreront dans la préparation de la célèbre soupe à l'oseille ou la sauce pour accompagner un filet de poisson.

Mais bien d'autres aromatiques pourront pousser dans votre jardin et accompagner vos plats, comme le persil, le plus utilisé et très riche en vitamines A et B, la sarriette, décorative et parfaite avec les légumes secs, le thym et le serpolet dont les senteurs évoquent le Sud, la sauge fréquente dans la cuisine italienne avec son parfum citronné, le raifort avec sa racine au goût prononcé de moutarde, la pimprenelle et sa saveur rafraîchissante dans les salades, le laurier élément indispensable du bouquet garni, l'estragon au goût raffiné qui en fait l'un des aromates les plus prestigieux de la gastronomie française, le basilic avec tomate et pâtes mais aussi la bourrache, l'anis, l'angélique, l'aneth, l'origan ...



1 000 recueils triés et répertoriés

Des trésors au jardin d'horticulture

La Société d'Horticulture, créée en 1853, ressort de ses placards des ouvrages d'époque qu'elle aimerait mettre à la disposition de tous les jardiniers amateurs ou éclairés.

La Société d'Horticulture d'Eure-et-Loir, qui siège avenue d'Aligre, dans le pavillon du jardin d'horticulture, est l'une des plus vieilles associations locales. Elle a été reconnue d'utilité publique par Napoléon III, en 1853.

Au fil du temps, elle a recueilli, conservé, enrichi une prestigieuse collection d'ouvrages qui avaient fini par tomber dans l'oubli. Jusqu'aux jours où deux jardiniers amateurs et amoureux des livres, décidèrent de les sauver des outrages du temps et des ravages des parasites. « *Il y a dans la bibliothèque du pavillon de la société d'horticulture plus de 1 000 livres qui ont trait à l'horticulture, la viticulture* », selon Jean-Louis Morineau, président de l'association. « *Malheureusement, beaucoup ont été attaqués par des insectes ou des champignons* » précise Michel Brice, qui a trié, recensé, ordonné les précieux recueils. « *On trouve dans cette bibliothèque de véritables trésors, des livres reliés du XVIII^e siècle, ou des planches d'origine, en noir et blanc, dessinées par Alphand, architecte paysagiste de Haussmann, ou encore des gravures d'époque.* »

Remettre la bibliothèque en service

Michel Brice continue patiemment l'inventaire et compte prochainement remettre en service une nomenclature qui permettra au réseau des sociétés d'horticulture de France d'accéder au fonds de la société chartraine par informatique.

Les idées foisonnent dans cette



association qui a compté, à l'époque où le jardin était moins un passe-temps ludique qu'une nécessité économique, jusqu'à 200 membres: « *nous avons le projet de monter une exposition des livres et des gravures. Nous voulons aussi remettre en service cette bibliothèque et prêter les ouvrages aux jardiniers. Si des Chartrains possèdent de vieux livres traitant du jardinage ou de l'horticulture, qu'ils ne les*

jettent pas mais qu'ils les offrent à la société d'horticulture ! En revanche s'ils en ont de très anciens qu'ils veulent conserver, nous pourrions leur proposer une expertise. »

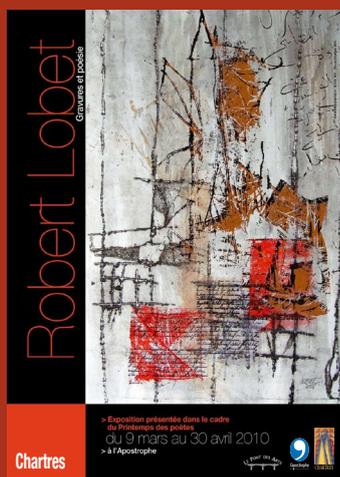
La société d'horticulture tient une permanence chaque mardi après-midi, au pavillon, de 14h à 17h.

**Société d'horticulture,
avenue d'Aligre.
Tél. : 02 37 21 36 98.**

Les animations des bibliothèques

En partenariat avec le Pont des arts, association culturelle qui favorise le métissage des arts et dans le cadre du Printemps des poètes 2010.

Autour de la poésie et des femmes



Exposition

« ROBERT LOBET, GRAVURES ET POÉSIE »

Présentation d'une vingtaine de gravures manuscrites sur lesquelles des auteurs français et étrangers ont écrit à la main un poème inédit. Les estampes imprimées par Robert Lobet proposent un travail artistique original où sur un même support se mêlent l'art, la calligraphie et la poésie.

« Le charme et l'intérêt de cette collection est de présenter non seulement des poèmes mais aussi des cultures, des écritures, des sensibilités si différentes et pour-

tant unies en poésie autour d'une esthétique nourrie de voyages, de rencontres et de paysages ».

- > Du 9 mars au 30 avril
- > L'Apostrophe

Conférence

ART ET TECHNIQUE DE LA GRAVURE

Par Robert Lobet, artiste plasticien, graveur

Présentation des techniques traditionnelles de la gravure (pointe sèche, impression avec la presse à taille douce) et des matériaux utilisés. Panorama des artistes majeurs qui ont utilisé la gravure dans leurs œuvres : Picasso, les cubistes, les affichistes...

Présentation de la maison d'édition de Robert Lobet « La Margeride » à l'issue de la conférence.

- > Samedi 13 mars
- > 15h30, L'Apostrophe, auditorium

Robert Lobet est graveur, peintre, sculpteur, éditeur de livres d'artistes aux éditions de la Margeride. En dehors de la médiathèque, il présente d'autres œuvres dans différents lieux de la ville : des peintures à la Galerie Naudange du 13 au 28 mars, des livres d'artistes à la librairie Les P'tits Papiers du 29 mars au 10 avril, et des dessins à la librairie l'Esperluète du 10 au 30 avril.

En écho à la Journée internationale des femmes

Rencontre

LES ATTEINTES À L'INTÉGRITÉ DES FEMMES : L'EXCISION

Comment agir face aux mutilations sexuelles féminines ? Comment réparer les dommages physiques et psychologiques de l'excision ? Avec la participation de mem-



bres de l'équipe pluridisciplinaire du « centre d'accueil de femmes mutilées sexuellement » créé en novembre 2009 au pôle femme-enfant des Hôpitaux de Chartres.

En partenariat avec une association culturelle africaine, dans le cadre de La lutte contre les violences faites aux femmes, grande cause nationale 2010.

En préambule au concert de Djanka la Divine à 20h30 à la salle Doussineau.

- > Samedi 13 mars
- > 15h, bibliothèque Louis-Aragon

Lectures

« COULEUR FEMME »

Avec le Café poésie de Chartres.

Pour écouter ou lire à voix haute des textes choisis ou des poèmes personnels sur le thème de la femme.

- > Vendredi 19 mars
- > De 18h à 20h, L'Apostrophe, auditorium

Rencontre / Lectures

« COULEUR FEMME »

Animée par Olivier L'Hostis de la librairie l'Esperluète.

Avec Aline Karnauch et Christophe Goarant Correa De Sa, poètes.

- > Mercredi 24 mars
- > 17h30, L'Apostrophe, auditorium

Médiathèque L'Apostrophe
1, bd Maurice-Viollette
28000 Chartres
Tél. : 02 37 23 42 00
apostrophe@ville-chartres.fr
www.bm-chartres.fr



l'apostrophe
MÉDIATHÈQUE DE CHARTRES

Si pour Henri IV, Paris valait bien une messe, Gabrielle valait bien Chartres



« Camp de Henri IV devant une ville » MBA Chartres, (cl. MBA).

Dans les collections du Musée des Beaux-Arts de Chartres, un tableau de Gilles Van Coninxloo (1544-1604), le « *Siège de Henri IV devant une ville* » (fin XVI^e siècle), touche de près l'histoire et la légende locales. Si le siège infructueux de Chartres par Condé en 1568 fut illustré, le second en 1591, mené victorieusement par Henri lui-même et moins flatteur pour les Ligueurs chartrains, ne le fut pas. Rien d'étonnant alors qu'une interprétation abusive ait tenté par la suite de compenser cette lacune en faisant du tableau de Van Coninxloo le « *Siège de Chartres par Henri IV* », même si l'église représentée n'a rien à voir avec la cathédrale de Chartres et serait selon certains celle de Rouen.

On se plaît à expliquer qu'Henri IV aurait assiégé Chartres au lieu de Rouen pour séduire Gabrielle d'Estrées, rencontrée l'été 1590 et installée à Alluyes, non loin de là, qui aurait exigé la reddition de la ville afin que son oncle Sourdis s'y réinstalle comme gouverneur. L'ordre des batailles aurait été bousculé et Chartres, attaquée plus tôt que prévu, fut vaincue le 19 avril 1591. Gabrielle aussi, on le suppose puisque son destin fut dès lors associé à celui de son roi jusqu'à sa mort en 1599. En substituant Chartres à une autre ville dans ce tableau, qui offre en outre un beau portrait du seul roi sacré à Chartres, et qui avait peut-être été prévu pour illustrer le siège de Rouen, on restituait la chronologie des événements et on réparait la défaite de la ville par la victoire

amoureuse de la belle Gabrielle : « Elle avait deux sourcils élégamment recourbés, le nez un peu aquilin, la bouche de la couleur des rubis, la gorge plus blanche que n'est l'ivoire le plus beau et le plus poli, et les mains dont le teint égalait celui des roses et des lis mêlés ensemble, d'une proportion si admirable qu'on les prenait pour un chef-d'œuvre de la nature. »

Juliette Clément,
Présidente de la Société
Archéologique d'Eure-et-Loir
(SAEL),
Directrice des publications
SAEL, 1 rue Jehan Pocquet
28000 Chartres
0237369193
sael28@wanadoo.fr
www.sael28.fr

L'archéologie entre les grues



Les pieux de fondation sont coulés, le décapage archéologique est commencé.

Constructeurs et archéologues côte à côte

Le chantier de la place Drouaise est visuellement exemplaire de la co-activité entre les deux corps de métier. Les archéologues interviennent dans les seuls espaces qui seront touchés en profondeur : les cages d'ascenseur et les bassins de rétention des eaux pluviales. Et tandis que les constructions s'élèvent (fondations, murs, sols), les archéologues s'enfoncent dans le sol, conformément aux principes scientifiques de la fouille.

Une étude à travers des fenêtres

A défaut d'être fouillé intégralement, le site est ici observé à travers de « fenêtres » réduites. Cette méthode rend plus difficile la compréhension de l'histoire du site. Cependant, ces « échantillons » ont permis de comprendre qu'à l'époque antique ce terrain était vraisemblablement un lieu d'échanges composé d'une place et d'entrepôts.

Un site préservé pour l'avenir

La majeure partie du site est préservée sous le bâtiment actuel et mise en réserve pour les archéologues du futur. Ceux-ci comprendront peut-être, par exemple avec des techniques qui n'existent pas aujourd'hui, plus d'éléments que ceux mis au jour actuellement.

Ville de Chartres
Service Archéologie
Thomas Lacroere

La loi sur l'archéologie préventive de 2004 rend aujourd'hui obligatoire la prise en compte d'une intervention archéologique dans les calendriers des chantiers de construction. Cette intervention se déroule le plus souvent en amont des phases de travaux mais ne concerne pas toujours tout le terrain visé par la construction. L'aménageur peut alors décider de faire avancer ses travaux conjointement avec ceux des archéologues. Deux chantiers de ce type ont été traités récemment à Chartres par le service Archéologie de la Ville : la médiathèque en 2005-2006 (sous-sols et cour intérieure) et la construction d'une résidence médicalisée pour personnes âgées, place Drouaise, en 2008-2009.



Tandis que les archéologues s'enfoncent dans les profondeurs parmi les « arcbives du sol », les constructions neuves sortent de terre.

Concerts, spectacles,
animations en tous genres à Pâques

Un sacré festival

La huitième édition du Festival de Pâques se déroulera à Chartres les 3, 4 et 5 avril. Au programme, concerts, spectacles, expositions et bonne humeur.



Pour sa huitième année, le désormais célèbre Festival de Pâques revient à Chartres les 3, 4 et 5 avril avec, sur ces trois journées, plus de 60 concerts et spectacles ainsi que des artistes aussi variés que le public auquel ils s'adressent.

De la musique bien sûr, dans une programmation surprenante et éclectique, française ou internationale, qui va assurer une am-

bianche qu'on annonce déjà festive et riche de rencontres.

En Festival OFF, deux scènes ouvertes et gratuites, installées en plein cœur de la ville, au pied de la Cathédrale, vont permettre à de jeunes artistes venus de tous horizons de se produire dans des conditions exceptionnelles. Bon nombre de bars de Chartres relayeront ensuite ces concerts en faisant une place aux musiciens jusqu'à minuit.

Pour les organisateurs du Festival de Pâques : « *la musique n'est pas le seul art qui élève l'âme. Des troupes de théâtre, des danseurs, des peintres et des écrivains viendront également faire du Festival le lieu de rencontre par excellence entre l'art et le sacré.* »

C'est pourquoi, il y aura aussi un Festival des Enfants avec, au menu, activités manuelles et bricolage ludique, jeux entre copains, spectacles ...

Une exposition des œuvres de neuf artistes dans la crypte de la Cathédrale sur le thème de la femme dans la Bible, le samedi de 13h30 à 18h, le dimanche et le lundi de 10h à 18h.

Un Salon du Livre, de la BD et de la Musique, en partenariat avec *la Procure*, permettra à chacun de rencontrer ses auteurs préférés et de découvrir de grands talents de la bulle.

Enfin, ouvert à tous en face du portail sud de la Cathédrale pendant les trois jours de festival, le *Café des Artistes* proposera une halte conviviale et cosy, autour d'un café, d'un chocolat ou d'un jus de fruit. Durant tout le week end, nous pourrons y croiser les artistes qui nous auront fait vibrer et assister à leurs interviews par les différents journalistes présents.

Face à la formidable émulation provoquée par le *Festival de Pâques*, plus de 200 bénévoles, tout de rouge vêtus, encadreront la foule et animeront la multitude de stands disposés aux quatre coins de la ville.

Renseignements :
Tél. 02 37 21 03 77.

www.festivaldepaques.org

A l'Office de Tourisme

Des salons pour tous vos événements !



Depuis la réouverture au public fin décembre, peut-être avez-vous déjà visité la Maison du Saumon, ses nouveaux espaces restaurés et aménagés, ses premières expositions.

Mais avez-vous pensé à y accueillir vous-même amis, famille, salariés, clients... ? En effet, ce lieu emblématique, idéalement situé au cœur du quartier historique, est avant tout « *la maison des Chartrains* ». La première animation de la maison du Saumon est celle apportée par votre visite et les manifestations que vous souhaitez y organiser.

Au premier étage, le salon GUY NICOT peut ainsi être loué pour accueillir expositions, ou expositions-ventes. Il présente une superficie de 89 m² et un équipement adapté (grilles d'exposition, cimaises, spots lumineux orientables...).

Il est tout particulièrement dédié aux associations, aux artistes et aux artisans qui peuvent non seulement bénéficier d'un espace de prestige dans le centre ville pour faire connaître leur activité et leurs œuvres mais qui contribuent également à l'animation culturelle de notre ville. Ce salon

dispose d'un accès à une cuisine équipée permettant, par exemple, de faire venir un traiteur pour un vernissage. Les manifestations organisées bénéficient de la promotion faite par l'équipe d'accueil de l'Office de Tourisme.

Situé au 2^e étage, le salon FULBERT est le plus grand des salons de la Maison du Saumon avec une superficie de 109 m², mais aussi le plus spacieux avec une hauteur sous faitage de 6,50 m. Il peut accueillir jusqu'à 90 personnes en conférence.

Ce salon est destiné à l'accueil des séminaires, journées d'étude, commissions, réunions, déjeuners de travail, anniversaires professionnels, arbres de Noël des entreprises et collectivités. Ecrans plats, sonorisation, matériel HiFi, tables, chaises, cuisine équipée... tout est prévu ! Mais la location de ce salon haut de gamme n'est pas réservée uniquement aux professionnels.

Il est aussi le lieu idéal pour accueillir certains événements privés : nous proposons par exemple cet espace pour l'organisation d'un vin d'honneur à la sortie d'un mariage.

Particuliers, entreprises, associations... nos espaces vous sont ouverts : n'hésitez pas à nous consulter. Pôle Communication / Promotion : 02 37 18 26 22.

À NOTER EN MARS !

• **Samedi 6 mars** : visite à thème

« Le Palais épiscopal, Musée des Beaux-Arts »

Visite guidée conduite par un guide de l'Office de Tourisme de Chartres pour (re)découvrir l'histoire, l'architecture et les collections de ce monument chartrain majeur.

Départ à 14h30 de l'Office de Tourisme, place de la Cathédrale.

• **Mercredi 17 mars** : conférence

« Maurice de Vlaminck »

Conférence par Esther Gibut, guide de l'Office de Tourisme de Chartres et professeur d'Histoire de l'Art au Greta.

A 15h00, Maison du Saumon.

Renseignements, tarifs et inscriptions auprès de l'accueil de l'Office de Tourisme :
02 37 18 26 26
info@otchartres.fr

A l'Office de Tourisme

Vincent Charpille nouveau directeur



Depuis le 22 février Vincent Charpille dirige l'Office de Tourisme. Ancien directeur de l'Office de Tourisme de Padirac, il a commencé sa carrière dans les Alpes, près de La Clusaz. Chartres, qu'il a connu à travers l'association des villes sanctuaires, lui permet de gravir une marche supplémentaire : « *j'ai toujours travaillé sur des sites très fréquentés mais avec des équipes plus réduites. À l'Office de Chartres il y a 17 personnes. Je vais m'attacher à ce*

que chaque personne soit affectée au poste qui lui convient. » Pour l'heure, ce jeune homme natif de Montluçon, passionné de théâtre, prend la mesure de la tâche à accomplir. Il doit finaliser la sortie d'un guide, faire vivre la Maison du Saumon, nouveau lieu d'accueil et d'animation, développer la communication par Internet et promouvoir la ville. « *La concurrence est rude en matière de tourisme, et les attentes des touristes, comme des socio-professionnels, sont nombreuses.* »

Avec l'association des Amis des Jumelages

Roméo & Juliette

L'association des Amis des Jumelages propose d'assister au spectacle musical monté par Gérard Presgurvic, au Palais des Congrès à Paris, le 13 mars.

Départ en car à 18h30 précises, du parking des Abbayes de Saint-Brice et retour vers minuit et demie.

Participation : 70€ (adhérents) et 75€ (non adhérents).

Renseignements et inscriptions :
Association des Amis des Jumelages
2 rue Chanzy, 28000 Chartres.
Tél.: 02 37 21 76 77.



Au Théâtre de Chartres



▲ COMEDY

Danse

**Dans le cadre de Jazz de mars.
Mardi 9 mars à 20h30.**

Nasser Martin-Gousset nous plonge l'espace d'une soirée dans le bonheur et le superficiel de l'Amérique des années 60.

Il ose l'humour et le glamour, le rock et la pop, le romantisme et le polar. Croisant danse euphorique, climat impressionniste et grammaire cinématographique (comme ce serveur titubant qui évoque un personnage de Jacques Tati), ce danseur et chorégraphe singulier mène la *Comedy* en un long plan-séquence, absurde et mélancolique. Vous souhaitez swinguer avec délectation sur une musique de jazz jouée en live, ne manquez pas cette soirée !

Tarifs de 22 € à 7 €.

A FLEUR D'EAU

Théâtre d'ombre

A partir de 2 ans

Dans le cadre du Festival

Cornegidouille

Judi 11 mars à 10h30 et 15h30.

Vendredi 12 mars à 10h30 et 15h30.

Sur des poèmes de Federico Garcia Lorca.

A fleur d'eau s'ouvre sur des jeux d'eau et un tiré de rideau, pour glisser vers une scène de lever de soleil ; quelques pas de danse, un battement de cœur, puis une étrange naissance nous conduit vers une source cachée. Poésie, odeurs, couleurs, construction de rythmes et de sons, tissent des

atmosphères, un écheveau d'évocations, un sens par delà les mots. Le spectacle est construit comme un poème et les mots de Federico Garcia Lorca coulent de source, langue de couleurs, de rythmes, d'images simples et profondes. Il nous livre un regard d'une innocence intacte, des mots justes à l'essence des choses.

Tarifs de 12 € à 7 €.

CARMINA BURANA

Musique

Samedi 13 mars à 20h30.

Par le Grand Chœur et la Maîtrise du Conservatoire de Chartres.

Composée en 1935 sur des poèmes médiévaux, la cantate *Carmina Burana* est l'œuvre la plus célèbre du compositeur Carl Orff. Elle s'inscrit dans un style musical qui exprime un désir d'accessibilité et de communication directe avec le public. Elle requiert des forces chorales inusitées, et existe en deux versions : orchestre, chœurs et solistes (version originale) et version « de chambre » pour deux pianos, six percussionnistes, chœurs et solistes. C'est cette configuration que le Grand Chœur du Conservatoire de Chartres nous proposera.

L'œuvre impressionne par son ampleur.

Tarifs de 22 € à 7 €.

STAGE DE SENSIBILISATION À LA LUMIÈRE

Les 13 et 14 mars.

Avec Laurent Schneegans, directeur technique et éclairagiste.

Ce stage très complet comprend une approche technique (découverte de « l'envers du décor », du jeu d'orgue, des différents projecteurs) et une réalisation pratique en situation de création de spectacle et en présence d'un danseur sur le plateau : Paco Dècina.

Tarif 5 € sous conditions.

LE JOUR DE L'ITALIENNE ▼

Théâtre



Mardi 23 mars à 20h30.

Le jour de l'Italienne est une invitation « backstage », un franchissement de frontière vers des lieux habituellement réservés aux initiés : les coulisses, l'envers du décor et l'espace des répétitions.. Une troupe de théâtre répète *L'Epreuve* de Marivaux.

Le choix de Marivaux, avec *L'Epreuve* écrite en 1740, n'est pas indifférent. Il est l'homme des apparences trompeuses.

Tarifs de 22 € à 7 €.

EST-CE QUE LES INSECTES...

Marionnettes

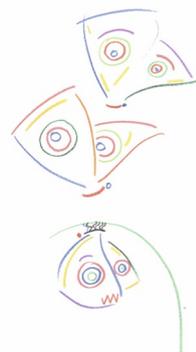
Dans le cadre du Festival

Cornegidouille

Judi 25 mars à 14h30 et 19h.

D'une voix infailible Juliette a déclaré : « *Moi, j'ai le droit d'être là parce que je suis née* », faisant taire tous les imbéciles de la terre.

Pour grandir, l'enfant s'identifie à l'image des adultes. Un homme regarde grandir son enfant. Mais, chaque parent le sait d'expérience, on ne voit pas grandir ses enfants. Ils sont soudain déjà grands. Pourtant, cet homme, ce papa, s'applique doucement. Il regarde, attentivement, de tout son cœur, de toute sa faiblesse, de toute sa révolte, son enfant. Pour saisir l'instant juste, comme un photographe, il crée de petites pauses avec ses mots, d'inf-





mes échantures dans le cours du temps. Et il voit. Mais il voit bien au-delà. Il voit toute l'Enfance. La seule expérience partagée par toute l'humanité, avec le rêve.

Tarifs de 12 € à 7 €.

COLLOQUE MARIONNETTE ET MOUVEMENT

Judi 25 mars. Entrée libre.

Jamais l'art de la marionnette n'aura été aussi vivant, sur la scène nationale et internationale. Depuis quelques années, artistes, chercheurs, universitaires et programmateurs se mobilisent autour de cet art. C'est dans ce contexte ouvert et florissant qu'en Région Centre, le Festival Cornegidouille, Danse au cœur et le Théâtre de Chartres se sont associés pour organiser une journée professionnelle.

STAGE DANSE ET THÉÂTRALITÉ

Les 27 et 28 mars.

Autour du spectacle *Speed* de la Compagnie *Des équilibres* (hip-hop, danse, théâtre), proposé le mardi 4 mai à 20h30. Fidèle à sa ligne artistique, la Compagnie *Des Equilibres*, propose un stage

pluridisciplinaire, alliant danse et théâtralité.

Tarif 5 € sous conditions.

BAPTISTE LECAPLAIN ▼

Humour

Carte blanche à Dominic Le Bé

Mardi 30 mars à 20h30.



Baptiste est sans aucun doute un des humoristes les plus talentueux de sa génération avec un sens inné de l'autodérision.

Ce spectacle est un vrai moment de bonheur. Il fait de son autobiographie la matière première de son show. On y fait la connaissance de personnages hors normes qui valent, à eux seuls, le détour. Baptiste est la révélation

des nouveaux talents de l'année 2008.

Tarifs de 12 € à 7 €.

ALICE ET CETERA ▲

Théâtre

Judi 1er avril à 20h30.

Dans le cadre du Festival Cornegidouille.

En réunissant dans un même spectacle *Alice au pays sans merveilles*, *Je rentre à la maison* et *Couple ouvert à deux battants*, trois pièces brèves de Dario Fo et Franca Rame, le metteur en scène Stuart Seide construit un kaléidoscope jubilatoire sur les crises, la frustration, la jalousie et l'amour libre, le couple et l'héritage soixante-huitard.

Tarifs de 22 € à 7 €.

Renseignements et réservations

Théâtre de Chartres, scène conventionnée pour la danse

et le jeune public

Boulevard Chasles

28 000 Chartres

0237234279.

www.theatredechartres.fr

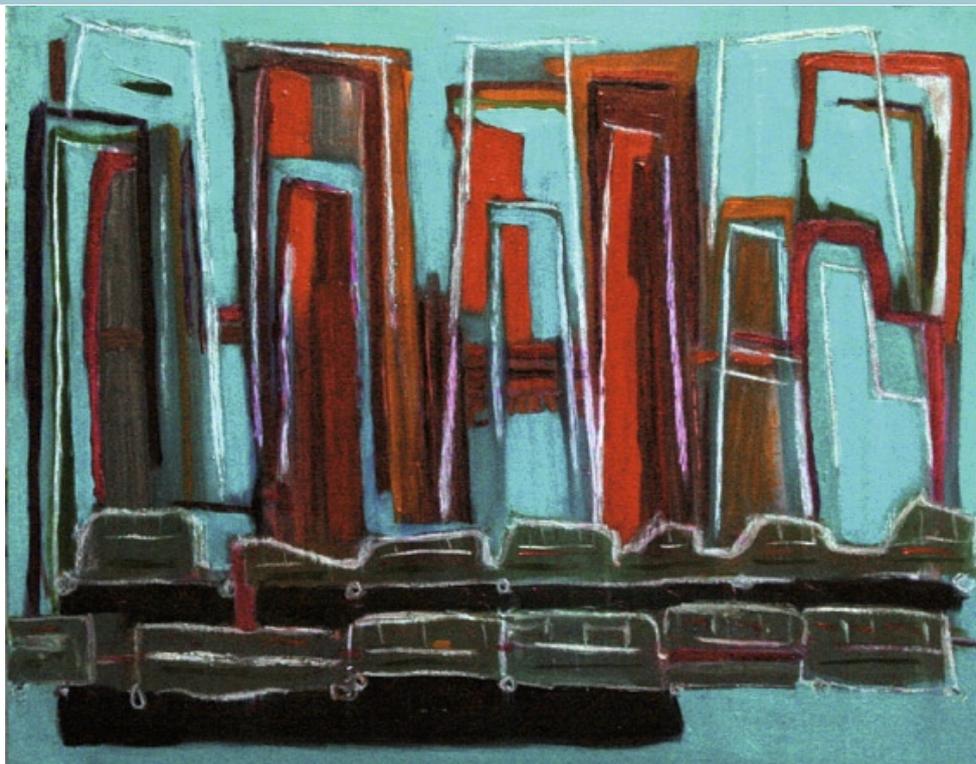
billetterie@theatredechartres.fr

Au Théâtre de Poche

Exposition

LE REGARD LUCIDE D'UNE ENFANT DE CINQUANTE ANS

Du 4 mars au 3 juin, la plasticienne Sylvie Kaptur-Gintz s'installe au Théâtre de Poche avec son exposition *Le regard lucide d'une enfant de cinquante ans*. La séquence Port Royal jouera sur différentes figures de la féminité et, les peintures Mégapoles offriront des accumulations de lignes, de reflets, d'angles de verre et d'acier pour évoquer le manque de nature dans la vie des hommes.



Lecture

NUIT, UN MUR, DEUX HOMMES

*De Daniel Keene
et Gérard Noiriel.*

Dimanche 28 mars, 17 h.

Lecture et mise en chantier de création d'Antoine Marneur.

Avec Mouss Zouheyri, Emmanuel Ray et Antoine Marneur.

Dans une langue ciselée entre récits intérieurs et paroles quotidiennes, Daniel Keene nous convie à un voyage au bout de l'humanité. Des voix révèlent, par la variété des formes et des sujets, la cohérence d'une écriture musicale qui fait de chaque texte un poème pour la scène.

Renseignements et réservations :

Théâtre de Poche

Abbayes St Brice, Chartres.

Tél.: 02 37 33 02 10.

theatre-en-pieces@wanadoo.fr

www.tep28.com

Au Théâtre Portail Sud

IL FAUT QU'UNE PORTE SOIT OUVERTE OU FERMÉE



*D'Alfred de Musset.
Précédé de*

LA CLÉ DU GRENIER D'ALFRED

*d'Isabelle Andréani.
Avec Isabelle Andréani et
Xavier Lemaire.*

**Du 4 au 21 mars, les jeudis,
vendredis, samedis à 21h.**

Les dimanches à 16h.

Septembre 1851, la servante et le

cocher d'Alfred de Musset entrent dans son grenier pour récupérer des harnais. La découverte de textes inédits vont les conduire à jouer eux-mêmes *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée* et à se déclarer leur amour de façon singulière.

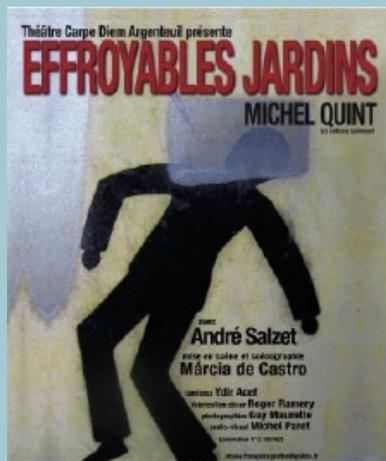
EFFROYABLES JARDINS

*De Michel Quint.
Mise en scène de Marcia de Castro
Avec André Salzet.*

**Du 24 mars au 4 avril, les jeudis,
vendredis, samedis à 21h.**

Les dimanches à 16h.

Enfant, le narrateur détestait les



pitreries clownesques de son père jusqu'au jour où son oncle lui raconte comment ce père et lui sont entrés dans la Résistance en 1942 et comment ils se sont fait arrêter et garder par un soldat clown.

LA FAMILLE MAESTRO

*Avec Mario et
Natacha Santangeli et Xavier
Vilsek.*

**Du 5 au 10 avril,
du lundi au samedi à 14h30 et
16h30.**

Comment transformer des airs connus de musique classique en chansons qui s'adressent aussi bien aux enfants qu'aux parents, le tout saupoudré d'une bonne dose d'humour.

Renseignements et réservations :
Tél. 02 37 36 33 06.
info@theatreportailsud.com
www.theatreportailsud.com



Au Théâtre du Seuil

SQUIDBOX ▶

**Vendredi 12
et samedi 13 mars à 20h30.**

Dans Squidbox, le multi instrumentiste Pierre Mayan rencontre l'accordéoniste et vocaliste Arnaud Méthivier, surnommé Nano, autour d'une musique dépaysante pleine de poésie et de bonne humeur. Ici, l'accordéon se transforme et se fond dans les modes et les codes du XXI^e siècle.

Tarifs : 14€ et 11€.

Renseignements et réservations :
Théâtre du Seuil
Tél. 02 37 36 89 30.
theatre.du.seuil@wanadoo.fr
www.theatreduseuil.com



LISA PORTELLI ▲

**Vendredi 26 et
samedi 27 mars à 20h30.**

Entourée de ses deux complices, Lucas Barbier à la batterie et Gonzague Octaville à la basse, l'auteur, compositeur Lisa Portelli fait partie de ces interprètes qui donnent généreusement sur scène et avec lesquels on prend plaisir à partager de purs moments de rock en chanson.

Tarifs : 14€ et 11€.

A Doussineau



ATOMIK ▲

Samedi 6 mars à 20h30.

Concept musical et visuel proposé par Jérôme Sallenave et Karim Hamida, Atomik télescope les sonorités de plus de quarante ans de musique. Il remixe les grands tubes de la soul et du funk, Prince, Aretha Franklin, James Brown... que du bonheur !

Tarifs : 7€ et 5€.

Tél. 02 37 23 41 42.

Concert-défilé-conférence autour de l'Afrique



DIANKA LA DIVINE ▲

Samedi 13 mars à 15 h et 20 h 30.

Dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes, Grande Cause Nationale 2010, la communauté africaine de l'agglomération de Chartres présente une artiste Guinéenne engagée dans la lutte contre l'excision, Dianka la Divine. Concert, conférence et défilé de mode sont

au programme.

Conférence dès 15h,
à la bibliothèque André Malraux.

Concert à 20h30,
salle Doussineau.

Tarifs : 7€ et 5€

Tél. 02 37 23 41 42.

Théâtre de Romette

KRAFF ▼

Samedi 20 mars à 20h30.

Un danseur et une grande marionnette en papier kraft manipulée par quatre comédiens s'observent et s'approchent. Tous deux deviennent danseurs et vont dialoguer dans le mouvement. Le papier prend vie et apparaît comme un partenaire étonnant.

Salle Doussineau.

Tarifs : 7€ et 5€.

Tél. 02 37 23 41 42.



Kraff

Festival Jazz de mars

JEAN-PHILIPPE WATREMEZ TRIO ▼

Concert de jazz manouche

Guitariste discret, Jean-Philippe Watremez s'est fait connaître avec le trio acoustique Cordacor. Avec un style qui emprunte autant à la tradition manouche qu'au jazz, ce musicien est un improvisateur qui tourne le dos aux clichés du style tout en en gardant le « son ». Il est également co-auteur de l'ouvrage *The Ultimate Django's Book*, recueil des thèmes de Django.

Billets gratuits à retirer
à l'espace Musique et Cinéma

Samedi 6 mars 15h30,
à l'Apostrophe, auditorium.

BAPTISTE TROTIGNON EN SOLO ▼

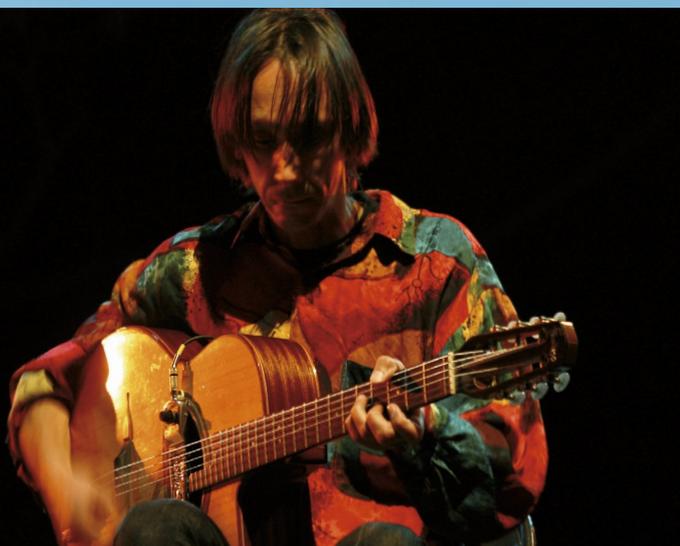
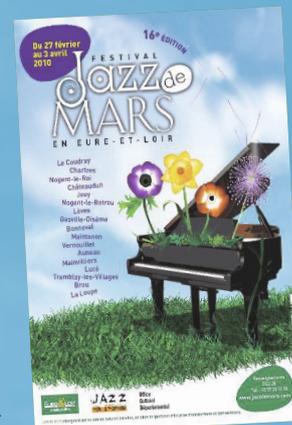
Samedi 27 mars à 20h30

Pianiste rare aux projets audacieux avec les plus grands jazzmen, Baptiste Trotignon nous propose ici une approche plus intimiste de l'improvisation qui voit ressurgir sa culture du piano classique et met en évidence son attachement à la mélodie.

Salle Doussineau.

Tarifs : 7€ et 5€.

Tél. 02 37 23 41 42.



Les rencontres d'Albert Blanchard



On tourne à Chartres

Après une journée de tournage à Rouen, le metteur en scène Mathurin Ray a planté sa caméra pendant cinq jours à Chartres, dont il est originaire.

Une dizaine d'élèves issus d'une école de cinéma de Rouen se lance dans l'aventure d'un

court métrage : *Sans secret*, avec Thomas Marceul, comédien chartreux bien connu dans le monde du théâtre. Il y joue le premier rôle.

Différents sites chartreux ont servi de décors : le Bar Parisien, la Petite Venise, la rue des Ecuyers, la gare.

Espérons que ce premier court métrage soit vu dans différents festivals !

Dimanche 21 mars à 16 h au Théâtre de Chartres

Les danseurs de l'Opéra et du Ballet Béjart

Cest l'un des grands spectacles de danse annuels. L'association *Action Danse* invite tous les ans des solistes de l'Opéra de Paris, ainsi que des danseurs d'autres compagnies. Cette année, François Mauduit, du Ballet Béjart Lausanne, revient après son succès remporté l'an dernier, accompagné de Nicola Lazzaro et Marco Stamato.

Les sept danseurs de l'Opéra interpréteront des extraits du répertoire traditionnel classique (*Corsaire et Paquita*), ainsi que des créations néo classiques du danseur étoile Jean-Guillaume Bart. Suivront les créations plus contemporaines de Khader Belarbi et Bruno Bouché. Enfin les danseurs de l'association *Action Danse* feront la démonstration qu'ils ont atteint un

niveau professionnel à travers deux nouvelles créations, dont l'une est inspirée du film *Home* de Yann-Arthus Bertrand.

Réservations au Théâtre de Chartres.

Tél. 02 37 23 42 79.

**Du mardi au vendredi,
de 13h30 à 18h30**

et le samedi de 10h à 13h.



Dimanche 14 mars

Le quatuor Elysée

L'Association Chartraine de Musique de Chambre propose le concert d'un trio à cordes de renommée internationale au Musée des Beaux-Arts.



L'Association Chartraine de Musique de Chambre organise un magnifique concert dans la salle à l'Italienne du Musée des Beaux-Arts, le dimanche 14 mars à 17h30.

Trois artistes du fameux quatuor Elysée proposeront un programme autour de deux œuvres monumentales. Le trio à cordes N°2 Opus 8 de Beethoven suivi

du Divertimento en mi bémol majeur K 563 de Mozart.

Marc Vieillefon, au violon, Arnaud Thorette, à l'alto, et Igor Kiritchenko, au violoncelle, musiciens formés à l'école Russe et habitués à remplir les plus grandes salles à travers le monde, devraient offrir un véritable ravissement aux oreilles du public chartrain.

Renseignements :
Musée des Beaux-Arts.
Tarifs : 12€, 10€ pour les membres de l'UCTL et 6€ pour les étudiants.
Adhésion : 60€.

Colloque organisé par le Musée
de l'école d'Eure-et-Loir

Images à l'école, image de l'école,

1880-1960

*Sous la présidence d'Antoine PROST
Professeur émérite,
Université Paris I - Panthéon-Sorbonne
Spécialiste de l'histoire du système éducatif français.*

Mercredi 17 mars, de 9h à 17h30

A l'IUFM 5 rue du Maréchal-Leclerc.

Aujourd'hui, l'image, omniprésente dans notre vie quotidienne, tient une place prépondérante dans le domaine scolaire (manuels, littérature enfantine, télévision, vidéo, cinéma, etc.)

Il est intéressant de s'interroger sur la place que pouvait tenir l'image dans la pédagogie des années 1880 aux années 1960. Les collections des musées de l'Éducation nous prouvent que les images étaient bien présentes dans les écoles : images lumineuses à projeter à l'aide de lanternes magiques, tableaux pédagogiques présentant des activités humaines ou des scènes de l'histoire de France, littérature enfantine, petits films documentaires, films d'animation ou de fiction, etc.

Dans quelle mesure cette utilisation innovante de l'image contribuait-elle à donner de l'école une image positive ? Aujourd'hui, dans un monde submergé par les médias, quelle image reste-t-il de cette école d'autrefois ?

Intervenants : Antoine Prost, Président (professeur émérite, Université Paris I - Panthéon-Sorbonne, spécialiste de l'histoire du système éducatif français). Yves Gaułupeau (directeur du Musée national de l'Éducation de Rouen), Valérie Vignaux (Maître de conférences à l'Université François Rabelais de Tours), Sophie Bataille (Association Praximage), Michel Manson (Professeur des universités, Paris XIII), Annie Renonciat (Professeur des universités, Paris VII), Philippe Bourdier, (Maître de conférences à l'université d'Orléans).

Et Geneviève Dufresne (Maître de conférences à l'IUFM de Chartres, Vice-présidente du Musée de l'école d'Eure-et-Loir) Marie-Françoise Soulier (Agrégée d'histoire, Présidente de l'association).



PROGRAMME:

- 9h - 9h30 : Accueil du public (Salle Jean Geerts)
- 10h - 12h30 : Communications (Amphithéâtre)
- 14h - 16h30 : Communications (Amphithéâtre)
- 16h30 - 17h30 : Projections lumineuses par l'association Praximage. Visite et présentation des fonds exposés par le Musée de l'école d'Eure-et-Loir, Praximage et la Médiathèque de Chartres. (Salle Jean Geerts)

Entrée gratuite

**Inscription : Musée de l'école d'Eure-et-Loir,
allée du général Martial-Valin
28000 Chartres**

Mots fléchés

Une célébrité de mars !



			Larousse abrégé. Âge de son décès		Grosse bouffe Cardinal de Lille		Comme Nicolas ou Pierre ...	Note Brique Marquis			Entrevue
			Caraco Toreros Arbuste								Sans pathologie
Son prénom L'a connu à Tours		Cité d'antan Outil Le troisième			Double de la quatorze		île Triple couronne			... et là ! Demi cri	
						Son ami, en général		Premier cours Candira		Nom de sa bien aimée, Agathe.	
Il y perdit la vie. Pige.											
		Dans Fin de conflit			Prénom						Prénom de sa 1/2 soeur Troubadour
Femelle Barre à bouche					À la fin d'un groupe Règle			Épreuve			
					Très bel état Inflammation			Répand Conjonction			
Pompée Côtier Abri								Sert à étamer			
						En 76		Génisse Pronom			
							Passionné		Sonnerie de cloches en vrac		
Porté avec force Liaison		À deux Dimensions							Mesure jaune		Grande antilope africaine
J'ai vaincu Cadettes Sienna					En paire			Mesurer une surface			
									Plat d'arêtes Deux fois		
								Filtrant Bien au centre			
Rencontre de toits Dcline		Analyser									« VOTRE VILLE » Mars 2010
									Poète à lyre		© JFR 2010

Solution des Mots Fléchés le mois prochain.

Du 20 au 30 mars

Le 31^e Salon de Chartres

Organisé par l'association Peinture et Réalités, le 31^e Salon de Chartres se déroulera du 20 au 30 mars dans la Collégiale Saint-André. Ouvert en semaine de 14h à 18h, et le week-end de 10h à 18h, il réunira près d'une centaine d'artistes au talent inimitable venus de tout l'hexagone. Le peintre Alain Bazard et le sculpteur Jean-Alexandre Delattre, présents en tant qu'invités d'honneur, seront notamment de ceux-la.

Alain Bazard, dessinateur et coloriste à la technique impressionnante, nous transporte de la Bretagne aux USA en passant par le Moyen-Orient au gré de ses voyages. Il explique que sa démarche picturale « consiste à suggérer le sujet au delà du support en partant du principe que la couleur et le trait n'existe pas. Puis, le spectateur, avec son pouvoir d'interprétation est le dernier maillon ».

Jean-Alexandre Delattre sculpte le fer, le bronze, l'acier, le cuivre... des matériaux de récupération qu'il plie à sa malice et à son caprice avec l'espièglerie des détournements chère aux surréalistes. Sous ses mains, le métal retrouve une âme et une beauté.

Collégiale Saint-André. Entrée libre.
<http://peinture-et-realite.monsite.orange.fr>

31^e SALON DE CHARTRES
 Collégiale St André
 invités d'honneur

Alain BAZARD

Jean-Alexandre DELATTRE

Du **20** au **30**
mars
2010

Ouvert de 10h à 18h le week-end et de 14h à 18h la semaine
 Entrée libre
 Organisé par Peinture et Réalités

Le coin des philatélistes

La petite bête !



Non, il ne s'agit pas de l'illustration du timbre poste, mais de la façon dont on a rattaché cette valeur postale à Chartres : c'est vraiment chercher la petite bête...

Mais qu'a donc de chartrain, ce timbre ? le concepteur n'est pas de chez nous : il n'y est sans doute jamais venu... Cette ammonite n'a pas, non plus été découverte aux alentours de notre cité... C'est dans son nom qu'il faut chercher ! *Mantelliceras pervinquieri* honore un géologue nommé Léon Pervinquier. L'épisode chartrain de sa courte existence (1873-1913) se résume à deux événements. Son père, haut fonctionnaire de l'enregistrement, a été muté à Chartres de 1890 à 1895. Léon y vint donc ! Le second est d'ordre militaire : Léon effectua son service au 102^e régiment d'infanterie basé à Chartres. Il s'engagea pour un an afin d'éviter le tirage au sort en vigueur à l'époque : il fut incorporé en septembre 1893...

Philatéliquement, cette valeur tunisienne (Pervinquier y fit sa thèse et effectua plusieurs missions dans ce pays), émise en 1982, n'est ni difficile à trouver, ni onéreuse. Pour celles et ceux qui seraient tentés par la « petite bête », sachez qu'elle porte le n°970 dans le catalogue Yvert !

Cercle philatélique chartrain
 Jean-Francis Ressor
 Tél. 02 37 28 45 74 ;
Philachartres.over-blog.fr

Au Musée des Beaux-Arts

Histoire de Papier



Au Musée des Beaux-Arts, jusqu'en octobre, les enfants peuvent découvrir l'exposition Histoire de Papier. Ils y trouveront les supports qui servaient à graver et écrire avant l'invention du papier. Ils apprendront à reconnaître les différentes sortes de papiers et leurs usages pratiques ou artistiques. D'autres surprises

les attendent comme une salle avec tables, affiches, papiers et murs prêts à être décorés...

Musée des Beaux-Arts de Chartres,
29, cloître Notre-Dame.
Musée des enfants
jusqu'en octobre 2010.
Tél. 02 37 90 45 80.

Au Compa

Du collectionneur... au conservateur

Le Compa présente une exposition d'objets anciens du quotidien provenant d'une collection particulière, celle de Jean Richard (1917-1974), collectionneur averti. Pot à châtaignes, vinaigrier, boucheuse à bouteilles, poêlon, jabloir du tonnelier, chaufferette pour les pieds, beurrier rafraîchisseur, autant d'objets insolites et de pratiques oubliées qui témoignent de la vie quotidienne de la population rurale en Beauce entre les années 1880 et les années 1970, des fourneaux à l'atelier, en passant par le bistrot, lieu de sociabilité incontournable. À travers la présentation d'une cinquantaine de pièces, l'exposition propose au visiteur de découvrir cet ensemble d'objets « ordinaires » chargés d'histoire.

Tarif : 3,80 € - Tarif réduit : 1,50 €
Le Compa
Conservatoire de l'Agriculture
Pont de Mainvilliers
28000 Chartres.



Tribunes de l'opposition

Un affront de plus pour l'Abbé Pierre*

Le rapport 2010 de la fondation « *Abbé Pierre* » sur le logement social est particulièrement sévère avec l'idéologie de la « *France des propriétaires* ». Cette « *philosophie* » vendue par Sarkozy aux Français est défendue avec zèle par le très libéral Jean-Pierre GORGES, bradeur du patrimoine de « *Chartres Habitat* ».

Ce rapport dénonce clairement que : « *fonder majoritairement la sécurité de l'avenir des ménages, en étant propriétaire de son logement, contribue finalement à renforcer des inégalités, car la prise de risque pour atteindre cette chimère, est beaucoup plus grande pour les classes moyennes et populaires, que pour les plus riches* ». L'équation est donc difficile à résoudre et nous savons où a conduit, aux États-Unis, le développement non maîtrisé de la propriété individuelle dans les catégories les plus modestes.

Récemment, la responsable d'un organisme financier estimait qu'un million de ménages devenus propriétaires entre 2004 et 2008, seront fragilisés en cas de perte d'emploi ou de rupture familiale, par le retournement du marché et l'allongement de la durée des prêts. Ils seraient ainsi soumis en quelque sorte à « *une double peine : chômage et dévalorisation du patrimoine* ». **Les classes moyennes et populaires sont les plus fragilisées par cette politique.**

Le rapport de la Fondation « *Abbé Pierre* », dénonce aujourd'hui ce mensonge, sur le plan national comme au plan local. **Mais est-il arrivé jusqu'au bureau du Président de Chartres Habitat ? N'oublions pas que pour financer cette politique, c'est lui, JP Gorges, qui a décidé une augmentation des loyers de 25% pour les nouveaux entrants dans le parc social et une hausse de 3 % pour les anciens résidents.**

Non seulement, Jean-Pierre GORGES diminue le nombre de logements sociaux disponibles mais en plus, il augmente les loyers !

On ne peut pas prétendre faire du logement social alors que l'objectif prioritaire des offices HLM présidés par l'UMP – dont Chartres – est, de céder l'actif ... pour équilibrer des comptes qui virent dangereusement au rouge.

Aussi, faisons-nous deux propositions :

- Nous demandons à ce que l'accession sociale à la propriété, soit exclusivement proposée dans les nouveaux programmes de construction.

- Nous demandons la mise en place d'une véritable et transparente Commission d'Attribution des logements, siégeant en public, composée de vrais représentants des locataires, de candidats au logement social et d'élus de chaque groupe politique représenté au Conseil Municipal. Cette proposition faisait partie de nos projets aux dernières élections municipales.

**Le groupe « Socialistes et Républicains »
vous propose d'échanger, au forum de la Madeleine :
le 24 mars prochain à partir de 19h !**

Groupe « Socialistes et Républicains » : Noël BILLARD, Myriam BIYADI, Ghislaine DANE, David LEBON, Nicole SIRANDRE

Pour nous joindre : elus.sr.chartres@gmail.com

**En janvier 2006, l'Abbé Pierre, ancien député, s'était invité à l'Assemblée nationale pour assister à la discussion sur l'article 55 de la loi SRU et sur un amendement UMP, notamment signé et approuvé par Jean-Pierre GORGES, visant à limiter le nombre de logements sociaux.*

Dormez, je le veux !



Dans le cadre de ses vastes projets de restructuration complète de la ville, le Maire, aidé par un cabinet d'urbanistes parisien, avait décidé de boucher le passage sous la Courtille, qui relie la basse ville à Saint Brice.

Du plan présenté au Conseil municipal et des déclarations embrouillées de M. TEILLEUX, adjoint au Maire, cet automne, les membres du comité Saint Pierre, inquiets, avaient retenu que, en gros, « *oui, mais non, peut-être, p'têt ben qu'oui* ». Idem lors d'une réunion publique en mairie, où le discours était devenu : « *plutôt oui, mais faut voir si ce n'est tout vu* ».

Lors d'une réunion de quartier, qui s'est tenue début février, M. GORGES en personne, titillé à son tour par les habitants du coin, dont certains avaient milité autrefois pour que ce passage soit créé, a fini par renoncer... peut-être...

Sa position, si nous l'avons bien comprise, c'est en gros : « *je ne le fais pas... avant au moins quatre ans... puis on verra* ».

Dormez, je le veux !

Manifestement, le Maire a compris que beaucoup de chartrains ne sont pas du tout épatés par cette géniale idée d'enclaver la basse ville, et même qu'ils sont carrément mécontents.

Quelle sera la décision finale ?

Soit notre très extraordinaire premier magistrat, que le monde entier nous envie, a décidé pour une fois de renoncer à une de ses lubies, mais ne veut pas trop le reconnaître, parce qu'admettre qu'il ait tort, ce n'est pas son tempérament. Soit il a décidé de n'en faire qu'à sa tête, comme à son habitude, et ne recule que pour mieux prendre son élan et passer en force le moment venu.

Nous espérons que la première version est la bonne, mais avec de gros doutes. M. GORGES ne manque pas d'assurance, et justement, dans les contrats d'assurance, les clauses les plus redoutables sont celles rédigées en petits caractères, gris foncé sur gris pâle...

Les promesses n'engagent que ceux qui les croient, surtout si elles sont ambiguës...

**Eric Chevée
modem-chartres@orange.fr**

Tribune de la majorité

Une école ferme,
un pôle enfance ouvre ...



Cette année, l'école Gérard Philippe va fermer, petite école chargée d'histoire chartraine. Beaucoup se souviennent encore avec respect de son ancien directeur et maire de Chartres « *Monsieur Gaujard* ». Mais une page se tourne ...

Certains opposants dénonceront un centre-ville qui se meurt, un centre-ville qui vieillit. La carte scolaire doit évoluer selon le bassin de vie des familles. Ne pas le faire serait de l'irresponsabilité politique.

Nouveau siècle, nouvelle structure : le premier pôle enfance dans le futur quartier des Petits Clos va s'ouvrir avec une crèche, une école, un centre de loisirs et une PMI.

L'objectif majeur est d'économiser des frais de structure en les réunissant sur un même lieu.

Mais aider les jeunes parents qui travaillent à déposer leurs enfants au même endroit, permettre aux enfants de vivre « *en douceur* » le passage de la petite à la grande école, obtenir une décharge plus importante liée au nombre de classes pour un directeur d'école est intéressant.

L'enseignement catholique l'avait compris depuis longtemps réunissant deux écoles maternelle et élémentaire voire un collège.

Mais c'est un changement culturel pour les Chartrains. Alors, il faut accompagner les familles, les personnels qui peuvent s'inquiéter de structures trop grandes craignant de perdre un « *climat familial* ». Seront-ils écoutés ? L'architecture permettra-t-elle une convivialité où chacun trouvera sa place selon son âge ? L'espace sera-t-il suffisant pour un « *bien vivre* » ensemble ?

L'avenir le dira... mais faisons confiance à nos élus.

Nadège GAUJARD
nadege.gaujard@gmail.com

Qui défend les contribuables chartrains ?

Parions que cette tribune sera la seule en mars à évoquer le parking Q. Park.

En effet, le Conseil d'Etat vient d'annuler l'arrêt de la Cour Administrative d'Appel de Nantes, qui elle-même avait sanctionné le jugement du Tribunal Administratif d'Orléans. Ces deux dernières instances avaient demandé l'annulation de la délibération du Conseil Municipal de Chartres approuvant la Délégation de Service Public d'exploitation des parkings publics chartrains à la société Q. Park.

La Cour d'Appel va donc revoir sa copie et examiner à nouveau cette DSP. Elle pourra la valider ou au contraire y trouver un nouveau motif d'annulation. Dans ce dernier cas, la Ville pourrait à nouveau tenter un recours devant le Conseil d'Etat...

Nous verrons bien, mais nous pouvons être certains d'une chose : **si nous ne pouvons pas encore être sûrs d'avoir raison, au jour d'aujourd'hui personne n'a pu démontrer que nous avons tort.**

L'autre certitude, nous vous l'avons toujours dite et répétée : **le parking existe, il fonctionne bien, et ses tarifs sont et resteront fixés par le Conseil Municipal de Chartres.**

Tout cela pour en arriver là, me direz-vous. Accordez-nous que nous ne l'avons pas voulu. Tout cet argent en procédures et en frais d'avocat a été dépensé parce que certains se prétendent les défenseurs du contribuable chartrain. Or, ils ont fait dépenser de l'argent à la Ville, dont le budget est alimenté par les impôts des Chartrains. Et si la Ville avait été condamnée, il en aurait coûté au budget de la Ville et donc aux impôts des Chartrains : nous aurions dû remettre en chantier une nouvelle Délégation de Service Public.

Vous ne serez donc pas surpris d'apprendre que cette soi-disant association de défense des intérêts du contribuable chartrain cache mal un quarteron de militants d'extrême gauche, dont la couleur aujourd'hui verte cache mal les alliances passées (et futures probablement) avec la gauche la plus extrême, trotskistes compris.

Pour ces gens-là, l'impôt est forcément vertueux, surtout s'il est très élevé.

Mis à part ces frais d'avocats et de procédures qui ne sont pas de notre fait, notre majorité municipale conduite par Jean-Pierre Gorges respecte à la lettre les engagements pris en 2001 :

- le parking n'a pas coûté un seul centime à l'impôt des Chartrains,
- le parking appartient à la Ville et donc à ces mêmes Chartrains,
- et les tarifs du parking sont fixés par le Conseil Municipal, c'est-à-dire toujours par ces mêmes Chartrains à travers leurs élus.

Qui donc défend le mieux les intérêts des contribuables chartrains ?

NB : on appréciera aussi à sa juste valeur le silence assourdissant d'Eric Chevée, le visionnaire paradoxal qui nous accusait d'avoir bradé les parkings chartrains à Q. Park, tout en se réjouissant des observations de la Chambre Régionale des Comptes, laquelle soulignait au contraire le risque encouru par la Ville d'être accusée « d'enrichissement sans cause » dans cette affaire...

Le groupe des élus de la majorité

Suite à la tribune de Nadège Gaujard Leroux parue dans le *Votre Ville* du mois de février dernier, le directeur de Filibus nous demande de publier le droit de réponse suivant :

J'ai lu avec un grand étonnement votre tribune dans le magazine « *Chartres votre ville* » du mois de février 2010.

Un accident mortel est toujours un drame et celui de Saint-Chéron dont vous vous faites l'écho a été vécu comme tel par l'ensemble de l'équipe de Chartres Mobilité/Filibus qui a été bouleversée et a apporté toute sa compassion à la famille de la victime.

Le conducteur de l'autobus était lui-même bien évidemment extrêmement choqué et nous avons fait le maximum avec les services médicaux pour l'aider à se rétablir, sachant que le rapport de police l'exonère de toute faute, l'accident s'étant produit alors que la victime était déjà descendue de l'autobus et marchait sur le trottoir tandis que le bus avait déjà démarré.

Je suis très surpris de la polémique que vous suscitez contre les conducteurs du réseau Filibus à partir de cet accident dont ils ne sont nullement responsables.

Les 115 conducteurs de Chartres mobilité /Filibus effectuent un métier pas toujours facile mais ce sont des professionnels et ils sont à ce titre régulièrement formés notamment à la vigilance, à la conduite souple, et à l'accueil de la clientèle.

Les traiter publiquement de cow-boys et d'inconscients en procédant à un amalgame odieux avec cet accident est totalement inacceptable.

Je vous précise enfin que nous suivons grâce à un système de GPS embarqué tous les véhicules du réseau et pouvons à tout moment valider leur vitesse ou leur avance/retard par rapport aux horaires établis.

Je vous remercie de prendre note de ces remarques et vous prie d'agréer, madame, mes salutations distinguées.

Alain de CORSON
Directeur de Chartres mobilité
Filibus

LIGUE CONTRE LE CANCER

Chaque 1^{er} mardi du mois (de 14 h à 17 h) se réunissent dans nos locaux des personnes concernées par le cancer, soit elles-mêmes atteintes par la maladie, soit dans leur entourage proche.

Le but est d'échanger en toute liberté, sans être jugé, dans le respect de la parole de chacun et de favoriser des liens.

C'est aussi le moment de sortir de la solitude qu'occasionne la maladie.

La Ligue contre le Cancer.

7, rue Gabriel Péri à Chartres

Tél. : 02 37 21 19 50.

cd28ligue.net@wanadoo.fr

RÉSEAU SANTÉ OUTABAC 28

Réunions d'aide à l'arrêt du tabac et consultations individuelles de tabacologie. Gratuit. Prochaines réunions : jeudi 11 mars 2010 à 17 h 30, mardi 20 avril à 17h30, mardi 11 mai à 17 h 30.

Renseignements RST28

tél. 02 37 30 31 05.

MARCHE DÉCOUVERTE

La section Randonnée de l'Horizon de Beaulieu et la Mutuelle MCD organisent le vendredi 26 mars à 19h, place Châtelet, une première marche découverte de 6km, autour de Chartres.

Inscription gratuite à partir de 18h. Retour vers 20h30.

Renseignements

tél. 02 37 22 55 66.

LA DAME À LA LICORNE

Dans le cadre de la journée de la Femme, la Dame à la Licorne ouvre ses portes le 6 Mars. Thème : la robe de mariée.

Tél. 02 37 36 80 72.

Fax : 02 37 32 26 08.

http://dame-a-la-licorne.overblog.fr

CINÉ CLAP

23 mars : Yol d'Ylmaz Guney, Turquie, 1981.

Auditorium de la médiathèque. 20h30.

CONNAISSANCES DU MONDE

Mardi 23 mars :

Tahiti Marquises...

un certain regard.

Cinéma Les Enfants du Paradis, 14h15 et 19h45.

Renseignements

tél. 02 37 88 19 30.

STAGE DANSE AFRICAINE

Samedi 13 mars à 14h,

salle Sainte-Agnès,

17 rue Chanzy. 20€.

Inscriptions tél. 06 08 42 95 61.

BRADERIE DE LIVRES ET REVUES

Samedi 20 mars, de 9h à 17h, à la Maison diocésaine

1 rue Saint-Eman.

Littérature religieuse, biographies, spiritualité, histoire, régionalisme, art, voyages, romans, revues.

PUPILLES DE LA NATION

L'ANPVG recherche les pupilles de la Nation et les orphelins de guerre pour les informer de leurs droits et les accompagner dans leurs démarches.

Renseignements

tél. 06 07 60 03 67

ou 06 81 06 88 77.

RECHÈVRES BAS MENUS ANIMATION

L'association organise :

Stages Poterie pour les 8/15 ans : du 6 au 9 Avril. Tarif : 44€ pour 4 jours. De 14h à 17h (goûter offert). Du 12 au 16 Avril. Tarif : 55€ pour 5 jours.

Adultes (nous consulter), stage adultes réservé aux personnes handicapées, les 10 et 11 Avril Tarif 40 € le week-end, de 14h à 17h.

Stage danse : du 12 au 16 Avril de 17h30 à 19h 8/12 ans. Tarif 25€. De 19h à 21h, à partir de 13 ans. Tarif 30€.

Pour les non adhérents à l'Association: carte en sus 10€.

Ces stages se dérouleront à la **Maison Pour Tous de Rechèvres 13 Avenue de la République, 28000 Chartres.**

Tél. 02 37 21 33 76 (et ne pourront avoir lieu que pour un nombre suffisant de participants). Date limite d'inscription: 29 mars.

APPEL À BÉNÉVOLES

Homme jeune retraité, vous avez du temps libre ? Vous aimez le contact ? Vous avez votre permis de conduire ? Rejoignez-nous ! La Ligue contre le cancer recherche une personne qui s'occupe de la récupération de cartouches d'encre, auprès d'entreprises déjà référencées, sur Chartres et ses environs.

Merci de contacter le Comité afin de prendre rendez-vous.

La Ligue contre le Cancer,
7, rue Gabriel Péri à Chartres
Tél : 02 37 21 19 50.
cd28ligue.net@wanadoo.fr

LE COMPA

Le musée a 20 ans ! A cette occasion, les collections du Compa sortent de leurs réserves (plus de 3000 pièces) et seront mises en valeur avec des rendez-vous organisés toute cette année pour découvrir ou redécouvrir le musée à travers de nouvelles animations. Le Dimanche 21 mars : le Compa sort ses tracteurs du début du siècle (Case, Sawyer, Waterloo Boy, Lacrosse, Moline, Renault).

Et aussi :

« **Un jeu des 20 ans** » :

Chaque mois, un nouvel objet à découvrir dans une vitrine du musée !

Le visiteur est invité à prendre un bulletin de participation au musée et un tirage au sort aura lieu le dernier dimanche de chaque mois.

Les rendez-vous des dimanches : chaque dimanche de 15h à 17h, sauf vacances scolaires,

Le Compa propose à tous les publics des rendez-vous riches en découvertes, visites guidées, ateliers, conférences, rencontres, spectacles, démonstrations...

Des visites-zoom avec des conférences autour de l'exposition « EAUX »

Dimanche 28 mars à 15h : L'eau dans le monde

Conservatoire de l'agriculture
Pont de Mainvilliers

28000 - Chartres

02 37 84 15 07

www.lecompa.com <http://www.lecompa.com>

DANSE AU CŒUR

Stage danse et marionnette: Corps dansant/Corps manipulés, pour adultes et ados à partir de 14 ans. Samedi 13 mars: de 14h à 18h. Dimanche 14 mars 2010 : de 11h à 17h.

Chorégraphe: Yan Raballand.

Comédienne marionnettiste :

Maïa Le Fourn.

1 rue du 14 juillet

28000 Chartres.

Tél. 02.37.36.42.68.

BANQUET DES ANCIENS

Il se déroulera le mardi 30 mars, le mercredi 31 mars et le jeudi 1^{er} avril. Réservé aux personnes de plus de 65 ans qui résident à Chartres.

Les personnes peuvent s'inscrire au CCAS.

Tél. 02 37 18 47 23.

DÉBAT

Dans notre société en mouvement, la place de la femme évolue et demande de nouveaux positionnements. Comment relever le défi de l'égalité des sexes tout en gardant la particularité de chacun ?

L'UDAF vous donne rendez-vous pour partager nos expériences sur ce thème, le mardi 9 mars, de 10h à 11h15.

Forum de la Madeleine. Mail Jean de Dunois.

UDAF, tél.02 37 88 32 57.

cbouquery@udaf28.fr

JOURNÉE DE LA FEMME

• **Exposition photos : Portraits de femmes**

Avec les clubs photos de : MSD, Horizon de Beaulieu, Photos pour tous, Photos Club Cheminot de Chartres, Chartres Objectifs. Du 1 au 13 Mars.

Entrée gratuite du lundi au vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 18h. Samedi 10h à 12h et 14h à 16h.

• **Café rencontre sur le thème: Etre femmes aujourd'hui.**

Le mardi 9 mars de 10h à 11h30 (gratuit).

• **Repas et soirée dansante.** Le Samedi 13 Mars à 19h30. Thème : Musique des îles, carnaval.

• **Exposition photos sur le thème La Famille.**

Avec les Artistes Euréliens.

Du 25 mars au 11 avril.

Entrée gratuite du lundi au vendredi de 9h à 12h

et 13h30 à 18h, samedi 10h à 12h et 14h à 16h.

A la MPT de la Madeleine.

Renseignements Forum

Association du quartier

de la Madeleine

Rue Maurice Hallé

Tél. 02 37 88 45 04.

COURS DE TAILLE

La Société d'Horticulture d'Eure-et-Loir organise des cours de taille (pommiers et poiriers) :

Le samedi 20 mars à 14 h et le dimanche 21 mars à 10 h au jardin d'essai

21 avenue d'Aligre.

Participation :

non adhérent 2 €.

Solution des mots fléchés du numéro de février	L	A	A	Z							
	M	O	N	T	E	S	C	O	T		
	E	O	L	I	E	N	N	E			
	E	N	C	A	R	T	E	E	S		
P	A	S	S	E	N	E	S	S	T		
M	I	S	E	S	T	I	A				
C	A	R	O	T	T	E	S	S	A	M	
S	A	L	A	R	I	E	B	I	D	E	
U	S	I	T	E	R	P	A	R	D	O	N
S	E	I	Z	E	E	N	E	O	R	T	
I	O	R	E	C	R	E	A				
R	E	I	N	E	B	E	R	T	H	E	I
E	T	S	T	E	R	A	E	O	R		
T	S	A	L	B	U	M	E	E			
R	E	A	G	I	I	L	I	E	N	S	
A	U	R	G	U	T	T	U	R	A	L	
S	E	M	I	A	M	I	D	O	L	E	
P	O	S	E	R	G	E	L	E	S		
F	I	N	A	L	E	D	E	S	E	R	T

Nature des prestations : Travaux

1. Marché(s) dont le montant est compris entre 20 000 et 49 999,99 € H.T. :

Numéro du Marché	Objet du Marché	Date de notification	Nom et Code postal de l'attributaire
2008.189	Aménagement du trottoir dans la rue Patton ZAC des Pâtières Lot n°2 : Eclairage public	12-01-2009	CITEOS - LESENS - 28000
2008.190	Aménagement du trottoir dans la rue Patton – ZAC des Pâtières Lot n°3 : Espaces verts	13-01-2009	PAYSAGE CLEMENT - 28210
2009.033	Transfert du service Archéologie à André Malraux Lot n°3 : Plafonds suspendus - coupe feu	14-04-2009	BERNISOL - 45150
2009.034	Transfert du service Archéologie à André Malraux Lot n°4 : Electricité	10-04-2009	SEIB CORROY - 28300
2009.041	Travaux d'électricité et d'éclairage pour la Médiathèque l'Apostrophe	14-04-2009	BGE - 28360
2009.047	Travaux d'aménagement de la Maison du Saumon pour l'Office de Tourisme Lot n°1 : Démolition - maçonnerie	17-04-2009	CHEDEVILLE - 28002
2009.058	Rénovation de l'éclairage public Rue de la Paix et Impasse Huysmans	18-05-2009	CITEOS LESENS CENTRE VAL DE LOIRE - 37000
2009.084	Remplacement des alimentations eau froide et eau chaude sanitaire - Halle Jean Cochet	06-07-2009	HERVE THERMIQUE - 28300
2009.088	Aire de jeux Parc André Gagnon Pyramide de cordes et sol souple	15-07-2009	S.F.E.V - 91150
2009.098	Démolition d'immeubles pour l'aménagement de la ville : 5 faubourg Saint Jean	16-07-2009	SN TTC - 28300
2009.100	Travaux d'extension de la vidéo - protection (Chartres 28000) Ajout de 4 caméras Lot n°1 : Caméras, transmission et système central	24-07-2009	CITEOS - LESENS - 28000 SEMERU - 91178
2009.101	Travaux d'extension de la vidéo protection (Chartres 28000) Ajout de 4 caméras Lot n°2 : Réseaux génie civil, câbles optiques et énergie	24-07-2009	CITEOS - LESENS - 28000 SEMERU - 91178
2009.114	Quartier de la Gare Avenue Jehan de Beauce Aménagement de la rue Lot n°2 : Eclairage public	14-09-2009	INEO RESEAUX CENTRE - 28500
2009.117	Démolition de la salle de la Cité sis place de l'Abbé Stock	10-08-2009	TRANSPORTS SN TTC - 28300
2009.119	Equipements sportifs SUD Squash et badminton Quartier de Beaulieu Lot n°2 : VRD végétalisation	05-08-2009	EIFFAGE/APPIA EURE ET LOIR - 28112
2009.142	Travaux d'aménagement de l'avenue Victor Hugo Lot n°2 : Eclairage public	28-10-2009	CITEOS - LESENS - 28000
2009.143	Travaux d'aménagement de l'avenue Victor Hugo Lot n°3 : Espaces Verts	22-10-2009	ARPAJA - 28630
2009.152	Travaux de confortement du mur du Petit Bouillon	26-10-2009	TETRA S.A.S - 25210
2009.171	Travaux de menuiseries dans deux bâtiments de la ville de Chartres Ecole élémentaire de la Brèche	16-12-2009	FEUGEREUX-JOSSE - 28600

Marché(s) dont le montant est compris entre 50 000 et 89 999,99 € H.T. :

Numéro du Marché	Objet du Marché	Date de notification	Nom et Code postal de l'attributaire
2008.191	Travaux d'aménagement du trottoir devant les logements de Chartres Habitat Faubourg la Grappe	27-01-2009	APPIA Eure-et-Loir - 28112
2009.031	Transfert du service Archéologie à André Malraux Lot n°1 : Maçonnerie - gros oeuvre	14-04-2009	R.O.C - 45075
2009.032	Transfert du service Archéologie à André Malraux Lot n°2 : Cloisonnement menuiseries intérieures	14-04-2009	J.P.E POLYBAT - 45140
2009.049	Travaux d'aménagement de la Maison du Saumon pour l'Office de Tourisme Lot n°4 : Electricité - chauffage	17-04-2009	LTE - 28302
2009.056	Travaux d'aménagement de la Maison du Saumon pour l'Office de Tourisme Lot n°2 : Menuiserie - cloison	04-05-2009	J.P.E POLYBAT - 45140
2009.060	Travaux d'aménagement de la Maison du Saumon pour l'Office de Tourisme Lot n°5 : Plomberie - VMC	26-05-2009	HERVE THERMIQUE - 28300
2009.093	Renforcement de planchers sur la Maison du Saumon dans le cadre d'un aménagement en Office de Tourisme	16-07-2009	RENOFORS - 94550
2009.095	Travaux de rénovation de couvertures dans divers bâtiments de la ville de Chartres Été 2009 – Lot n°1 : Rénovation des couvertures Ecole maternelle Pierres couvertes	07-07-2009	FORCLUM CENTRE LOIRE - 28630
2009.096	Travaux de rénovation de couvertures dans divers bâtiments de la ville de Chartres Été 2009 – Lot n°2 : Rénovation des couvertures Accueil collectif Maison du Castor	07-07-2009	FORCLUM CENTRE LOIRE - 28630

Marché(s) dont le montant est compris entre 90 000 et 132 999,99 € H.T. :

Numéro du Marché	Objet du Marché	Date de notification	Nom et Code postal de l'attributaire
2008.188	Aménagement du trottoir dans la rue Patton ZAC des Pastières Lot n°1 : Voirie, réseaux divers	20-01-2009	APPIA Eure-et-Loir - 28112
2009.106	Démolitions de divers bâtiments dans le quartier de Beaulieu à Chartres	31-07-2009	POULLARD - 28300

Marché(s) dont le montant est compris entre 125 000 et 205 999,99 € H.T. :

Numéro du Marché	Objet du Marché	Date de notification	Nom et Code postal de l'attributaire
2009.054	Passerelle sous l'arche rive droite du Pont Neuf à Chartres	05-05-2009	VERCHEENNE - 49700
2009.153	Démolition de la piscine et du gymnase de la Courtille	09-11-2009	POULLARD - 28300

Marché(s) dont le montant est compris entre 193 000 et 999 999,99 € H.T. :

Numéro du Marché	Objet du Marché	Date de notification	Nom et Code postal de l'attributaire
2009.065	Travaux d'aménagement des espaces publics du quartier de Rechèves phase 1 : avenue de la République Lot n°2 : Réseaux humides	26-06-2009	BSTP - 41034
2009.066	Travaux d'aménagement des espaces publics du quartier de Rechèves phase 1 : avenue de la République Lot n°4 : Espaces verts - mobiliers urbains	25-06-2009	ARPAJA - 28630
2009.076	Travaux d'aménagement des espaces publics du quartier de Rechèves phase 1 : avenue de la République Lot n°1 : Travaux préparatoires, surfaces minérales et maçonnerie	10-07-2009	BSTP - 41034
2009.131	Travaux d'aménagement des espaces publics du quartier de Rechèves phase 1 : avenue de la République Lot n°3 : Réseaux secs	08-10-2009	CITEOS - LESENS - 28000 DHENNIN - 28140
2009.141	Travaux d'aménagement de l'avenue Victor Hugo Voirie - Lot n°1 : voirie - réseaux divers	22-10-2009	EIFPAGE CONSTRUCTION - 28113
2009.158	Restauration des charpentes et couvertures de l'église Saint-Brice - Lot n°1 : maçonnerie	17-11-2009	QUELIN CENTRE - 28630
2009.167	Restauration des charpentes et couvertures de l'église Saint Brice - Lot n°2 : Charpente	17-12-2009	PERRAULT - 49290

Marché(s) dont le montant est compris entre 1 000 000 et 2 999 999,99 € H.T. :

Numéro du Marché	Objet du Marché	Date de notification	Nom et Code postal de l'attributaire
2009.118	Équipements sportifs SUD Squash et badminton - Quartier de Beaulieu (Chartres) - Lot n°1 : Bâtiment	05-08-2009	SOGEA NORD-OUEST - 76650

Marché(s) dont le montant est compris entre 3 000 000 et 5 149 999,99 € H.T. :

Aucun marché dans cette tranche

Marché(s) dont le montant est supérieur à 4 845 000 € H.T. :

Numéro du Marché	Objet du Marché	Date de notification	Nom et Code postal de l'attributaire
2009.169	Gestion globale et renouvellement des installations d'éclairage public et d'équipements divers de la Ville de Chartres	23-12-2009	ANTARES/CITEOS - 72088 - CITEOS LESENS - 28000

Liste des marchés conclus (article 133 du code des marchés publics)

Nature des prestations : Fournitures

Marché(s) dont le montant est compris entre 20 000 et 49 999,99 € H.T. :

Numéro du Marché	Objet du Marché	Date de notification	Nom et Code postal de l'attributaire
2008.185	Fourniture de mobilier urbain en acier	02-02-2009	SERI - 86100
2009.015	Approvisionnement des services de la Ville de Chartres en petites fournitures de Droguerie Peinture pour le bâtiment Lot n°1 : outillages, colles et accessoires	26-02-2009	BATI PEINTRE - 28000
2009.016	Approvisionnement des services de la Ville de Chartres en petites fournitures de Droguerie - Peinture pour le bâtiment	26-02-2009	BATI PEINTRE - 28000
2009.018	Achat de produits d'hygiène à usage unique, petits matériels et consommables pour l'hygiène - Ville de Chartres	30-03-2009	Pierre LE GOFF - 37170
2009.019	Achat de produits d'hygiène à usage unique, petits matériels et consommables pour l'hygiène - Ville de Chartres	30-03-2009	Pierre LE GOFF - 37170
2009.021	Achat d'Équipements de Protection Individuelle pour les services, du CCAS et des écoles de la ville de Chartres Lot n°1 : Vêtements de protection et protections de la tête	23-03-2009	OREXAD MORIZE Industrie - 69438
2009.022	Achat d'Équipements de Protection Individuelle pour les services, du CCAS et des écoles de la ville de Chartres Lot n°2 : Protection des pieds et des mains	23-03-2009	REXAD MORIZE Industrie - 69438
2009.039	Achat de produits et accessoires de plomberie, sanitaire et chauffage pour la régie Plomberie du CTM - Chartres - Lot n°2 : Petites équipements pour sanitaire et chauffage	27-03-2009	SIDER - 33884
2009.068	Fourniture de produits d'entretien		

	ménager et d'accessoires de nettoyage pour la ville de Chartres – Lot n°1 : Nettoyage des sols, sanitaires et autres surfaces	18-06-2009	ADIS - 78660
2009.073	Fourniture de rayonnages pour les Archives municipales	22-06-2009	FERALP SYSTEM - 93160
2009.074	Fourniture de Béton	27-06-2009	POINT P - 28300
2009.104	Fourniture de petit matériel informatique	17-07-2009	INMAC W STORE - 95921
2009.125	Renouvellement du parc de véhicules 2009 - Lot 4 : 1 grande berline 5 portes segment H1 - Diesel	02-09-2009	LAMIRAULT AUTOMOBILE SA - 28011
2009.126	Renouvellement du parc de véhicules 2009 – Lot 5 : 1 fourgon tôlé 3 T 5 3 places – diesel	02-09-2009	SAUSSEREAU - 28600
2009.127	Renouvellement du parc de véhicules 2009 - Lot 6 : 1 tracteur 4 roues motrices d'environ 60 Cv – Diesel	01-09-2009	GARDEN EQUIPEMENT - 28300
2009.128	Renouvellement du parc de véhicules 2009 - Lot 7 : 1 châssis double cabine avec benne à basculement arrière - Diesel	02-09-2009	LAMIRAULT AUTOMOBILE SA - 28011
2009.134	Fourniture de produits de marquage routier pour la Ville de Chartres Lot n°1 : peinture routière	07-10-2009	AXIMUM PRODUITS DE MARQUAGE - 76100
2009.155	Achat de petites fournitures de quincaillerie et serrurerie, pour les services techniques de la Ville de Chartres Lot n°1 : Fourniture de quincaillerie	10-11-2009	Quincaillerie BEAUCERONNE - 28000
2009.156	Achat de petites fournitures de quincaillerie et serrurerie, pour les services techniques de la Ville de Chartres Fourniture de serrurerie	10-11-2009	Quincaillerie BEAUCERONNE - 28000

Marché(s) dont le montant est compris entre 50 000 et 89 999,99 € H.T. :

Numéro du Marché	Objet du Marché	Date de notification	Nom et Code postal de l'attributaire
2009.007	Fourniture de matériaux de voirie Lot n°2 : enrobés à chaud	03-03-2009	APPIA Eure-et-Loir - 28112
2009.009	Fourniture de matériaux de voirie Lot n°4 : calcaire / déblais	03-03-2009	APPIA Eure-et-Loir - 28112
2009.051	Fourniture et mise en œuvre d'équipements audiovisuels et d'éclairage pour Chartres en Lumières – Lot n°1 : matériel audiovisuel	02-05-2009	S.L.V - 28630
2009.052	Fourniture et mise en œuvre d'équipements audiovisuels et d'éclairage pour Chartres en Lumières – Lot n°2 : matériel d'éclairage	02-05-2009	S.L.V - 28630
2009.053	Fourniture et mise en œuvre d'équipements audiovisuels et d'éclairage pour Chartres en Lumières – Lot n°3 : filtres de couleurs	02-05-2009	S.L.V - 28630
2009.105	Acquisition de licences de logiciels réseau	03-08-2009	PRESTIGE RESEAUX – 92150
2009.107	Achat de consommables informatiques pour les services de la ville de Chartres et du CCAS	28-07-2009	MEDIAS PLUS - 76360
2009.110	Fourniture, pose, dépose et maintenance des illuminations de Noël – Lot n°1	04-08-2009	LCX LEBLANC CHROMEX - 72027
2009.112	Illuminations de Noël - Pose, dépose et maintenance des illuminations de Noël – Lot n°3	04-08-2009	LCX LEBLANC CHROMEX - 72027
2009.121	Gestion et fourniture des abonnements aux publications périodiques pour les services bibliothèques et documentation de la Ville de Chartres	31-08-2009	FRANCE PUBLICATIONS – 92541
2009.139	Acquisition d'une station totale robotisée avec carnet de terrain à radio interne	07-10-2009	TOPO PLUS – 44110
2009.170	Fourniture de panneaux de signalisation verticale	17-12-2009	SECURITE ET SIGNALISATION - 37310

Marché(s) dont le montant est compris entre 90 000 et 132 999,99 € H.T. :

Numéro du Marché	Objet du Marché	Date de notification	Nom et Code postal de l'attributaire
2009.024	Fourniture de consommables Artistiques Chartres en Lumière 2009 et suivants	11-03-2009	ATELIER 21 – SARL – 28000
2009.111	Illuminations de Noël - Pose, dépose et maintenance des illuminations de Noël – Lot n°2	05-08-2009	CITEOS - LESENS – 28000

Marché(s) dont le montant est compris entre 125 000 et 205 999,99 € H.T. :

Numéro du Marché	Objet du Marché	Date de notification	Nom et Code postal de l'attributaire
2009.089	Acquisition et location d'équipements audiovisuels et scéniques, avec ou sans mise en œuvre, destinés aux animations organisées par la Direction des Spectacles et de l'Animation de la Ville de Chartres	30-07-2009	AUVISYS – 28630 ETC AUDIOVISUEL - 94851
2009.090	Acquisition et location d'équipements audiovisuels et scéniques, avec ou sans mise en œuvre, destinés aux animations organisées par la Direction des Spectacles et de l'Animation de la Ville de Chartres	30-07-2009	AUVISYS - 28630
2009.091	Acquisition et location d'équipements audiovisuels et scéniques, avec ou sans mise en œuvre, destinés aux animations organisées par la Direction des Spectacles et de l'Animation de la Ville de Chartres	30-07-2009	ARTS - 28630
2009.092	Acquisition et location d'équipements audiovisuels et scéniques, avec ou sans mise en œuvre, destinés aux animations organisées par la Direction des Spectacles et de l'Animation de la Ville de Chartres	30-07-2009	ARTS – 28630 ETC AUDIOVISUEL - 94851

Marché(s) dont le montant est compris entre 193 000 et 999 999,99 € H.T. : Aucun marché dans cette tranche

Marché(s) dont le montant est compris entre 1 000 000 et 2 999 999,99 € H.T. : Aucun marché dans cette tranche

Marché(s) dont le montant est compris entre 3 000 000 et 5 149 999,99 € H.T. : Aucun marché dans cette tranche

Marché(s) dont le montant est supérieur à 4 845 000 € H.T. : Aucun marché dans cette tranche

Nature des prestations : Services

Marché(s) dont le montant est compris entre 20 000 et 49 999,99 € H.T. :

Numéro du Marché	Objet du Marché	Date de notification	Nom et Code postal de l'attributaire
2008.184	Gestion externalisée des accès de la zone piétonne de la ville de Chartres	02-01-2009	CINQ SUR CINQ SECURITE - 28005
2009.014	Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'une démarche HQE: construction d'une MPT - Rechèvres	03-03-2009	CADRES EN MISSION - 35000
2009.055	Etude de diagnostic pour la construction de la porte Guillaume à Chartres	13-05-2009	CALVEL Patrice 91800 BRIZOT Masse Ingénierie 75019 GINGER CEBTP 45073 ASSELIN 91410
2009.057	Acquisition et maintien d'un logiciel de gestion de la formation	20-05-2009	CIRIL - 69603
2009.059	Prestations de gardiennage et de sécurité dans le cadre des spectacles et animations sur le domaine public	02-06-2009	CINQ SUR CINQ SECURITE - 28005
2009.063	Spectacle pyrotechnique du 14 juillet 2009	02-06-2009	FETES ET FEUX - 92170
2009.077	Maîtrise d'œuvre Monuments historiques pour la restauration des couvertures et charpentés de l'Eglise Saint-Brice	04-09-2009	CALVEL - 91801 ASSELIN - 91410
2009.079	Prestations d'assurances Lot n°2 : responsabilité civile	20-07-2009	PNAS - 75009 - AREAS - 75008
2009.080	Prestations d'assurances Lot n°3 : Flotte automobile	20-07-2009	SMACL - 79031
2009.085	Marché de location d'équipements audiovisuels et scéniques pour la fête du 14 juillet 2009	04-07-2009	ARTS - 28630
2009.108	Exploitation d'un espace partenaires pour Chartres en Lumières et la Fête de la Lumière	26-08-2009	DESFONDS EVENTS - 28630
2009.148	Installation et exploitation d'une patinoire mobile - exploitation d'une patinoire mobile Lot n°2 : Exploitation de la patinoire	04-11-2009	COM.E.VISTA - 77300

Marché(s) dont le montant est compris entre 50 000 et 89 999,99 € H.T. :

Numéro du Marché	Objet du Marché	Date de notification	Nom et Code postal de l'attributaire
2008.193	Réalisation d'essais d'étanchéité et inspection télévisée pour la réception des travaux d'assainissement (Lot n°2)	19-01-2009	BONNEFOY SAS - 89470
2009.012	Actualisations ponctuelles d'une maquette existante de la Ville	17-03-2009	ARIES MAQUETTE - 4590
2009.050	Missions géomètres - projets d'aménagement urbain de la ville de Chartres	28-06-2009	AXIS-CONSEILS-SARL - 45002
2009.061	Relevé de bâtiments et production de plans informatisés	30-05-2009	SETHIE - 84160
2009.078	Prestations d'assurances Lot n°1 : Dommages aux biens	20-07-2009	SMACL - 79031
2009.081	Prestations d'assurances Lot n°4 : risques statures au personnel	20-07-2009	CNP ASSURANCES ET CNP IAM 6 75716
2009.136	Installation et exploitation d'une patinoire mobile Lot n°1 : Installation d'une patinoire mobile	05-11-2009	COM.E.VISTA - 77300
2009.138	Maintenance préventive et corrective des installations de chauffage et de climatisation et des adoucisseurs de la Ville -Maintenance préventive et corrective des installations de chauffage de la Ville et du CCAS Lot n°2 : Maintenance des adoucisseurs	04-11-2009	HERVE THERMIQUE - 28304

Marché(s) dont le montant est compris entre 90 000 et 132 999,99 € H.T. :

Numéro du Marché	Objet du Marché	Date de notification	Nom et Code postal de l'attributaire
2009.067	Retransmission en direct du conseil municipal sur le site Internet de la ville	09-06-2009	ALIBITIVI PROD LTVI SARL - 75018

Marché(s) dont le montant est compris entre 125 000 et 205 999,99 € H.T. :

Numéro du Marché	Objet du Marché	Date de notification	Nom et Code postal de l'attributaire
2009.042	Maîtrise d'œuvre en vue de la construction d'une maison pour tous dans le quartier de Rechèvres	02-04-2009	Cabinet POISSON-D'ARMIGNY-PICHOT 28000

Marché(s) dont le montant est compris entre 193 000 et 999 999,99 € H.T. :

Numéro du Marché	Objet du Marché	Date de notification	Nom et Code postal de l'attributaire
2008.194	Conception d'œuvres lumières audio-visuelles originales sur le Patrimoine dans le cadre de la Fête de la Lumière et CEL	13-01-2009	Xavier de Richemont - 28000
2009.137	Maintenance préventive et corrective des installations de chauffage et de climatisation et des adoucisseurs de la Ville -Maintenance préventive et corrective des installations de chauffage de la Ville et du CCAS Lot n°1 : Maintenance chauffage	26-10-2009	IDEX ENERGIES - 37520

Marché(s) dont le montant est compris entre 1 000 000 et 2 999 999,99 € H.T. : Aucun marché dans cette tranche

Marché(s) dont le montant est compris entre 3 000 000 et 5 149 999,99 € H.T. : Aucun marché dans cette tranche

Marché(s) dont le montant est supérieur à 4 845 000 € H.T. :

Numéro du Marché	Objet du Marché	Date de notification	Nom et Code postal de l'attributaire
2009.020	Maîtrise d'oeuvre Projet Urbain d'aménagement de la Place Morard	10-03-2009	ATELIER ALBERT AMAR - 75019 Arc-en-Terre, NR Conseil, CODRA et ECODEV Conseil

Déclarations Préalables déposées

FRANCE ARNO MR BIOTTEAU	3 PLACE DU CYGNE	RENOVATION DE FACADE COMMERCIALE
CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE	49 RUE DES CHANGES	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
M DAUVILLIERS	56 RUE DE FRESNAY	TRAVAUX D'ISOLATION EXTERIEURE
M LOCHON	14 RUE DE REVERDY	REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
MME RYMLAND	53 RUE DE REVERDY	REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
VILLE DE CHARTRES	RUE NICOLE	CONSTRUCTION D'UN ABRI A VELOS
CHARTRES METROPOLE	RD 24 - LIEU-DIT «LE BOIS DES POTERIES»	POSE DUNE CLOTURE ELECTRIQUE
M DE CRAENE	46 RUE NOEL BALLAY	MODIFICATION DE FACADE
M MME TROCHU - REISCH	35 RUE DE FRESNAY	POSE DE PANNEAUX SOLAIRES
MME GEORGELIN	47 RUE DES GRANDES FILLES DIEU	TRAVAUX DE CLOTURE
SCI COLLINE		
DU PONT MARLY MR LOISEL	5 BOULEVARD CHASLES	REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
M LACROIX	37 RUE DE LAUNAY	CONSTRUCTION D'UN APPENTIS
M ROUAUD	8 RUE DES JUBELINES	RAVALEMENT DE FACADE
M GREARD	29 RUE LOUIS BRAILLE	CREATION DE CHASSIS DE TOIT
M BRUNEL	23 RUE VINTANT	TRAVAUX DE COUVERTURE
M GILSON	2 RUE DES COTES	TRAVAUX DE COUVERTURE
M HAZAN - MAGASIN VERY PRETTY	4 PLACE DES EPARS	CHANGEMENT DE FACADE
MME DOUBROFF	10 RUE DE CIVRY	MODIFICATION FACADE
SARL EMINANCE - M. TESTOURI	32 RUE DE LA PORTE MORARD	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
AXIS CONSEILS	119 RUE DU BOURGNEUF	DIVISION PARCELLAIRE
MME COUZINET	33 RUE DE FRESNAY	REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
SCI OPHEDE M. BAUDIN	3 RUE DELACROIX	TRAVAUX DE FACADE ET DE COUVERTURE
ART ET COIFFURE	4 RUE DANIELE CASANOVA	RAVALEMENT DE FACADE
MME BESSADI HAYAT	22 RUE SAINT CHERON	POSE DE 2 CHASSIS DE TOIT
MME GORET	14 RUE DE LA MANUTENTION	MODIFICATION DE FACADE ET RAVALEMENT
M GUILLOTIN	25 RUE SAINT MICHEL	TRAVAUX DE COUVERTURE ET D'ISOLATION
M POUILLEUX	16 RUE DU MOULIN A VENT	POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES
M NGUYEN	70 RUE DU BOURGNEUF	TRAVAUX DE COUVERTURE
M MME DELALOY	6 RUE DE REVERDY	POSE DE CHASSIS DE TOIT
MME GARDON	26 RUE DES CHAISES	REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
M SEVIN	15 RUE DES VIEUX CAPUCINS	RAVALEMENT DE FACADE

Déclarations Préalables délivrées

JBJ - MONSIEUR ZHANG FU-XI	1 RUE NICOLE	RENOVATION DE FACADE COMMERCIALE
M MME ROUANES / FONDRILLON	13 RUE DE LA PORTE MORARD	TRAVAUX DE RENOVATION ET MENUISERIES EXTERIEURES
M JARDIN	68 RUE RABUAN DU COUDRAY	RAVALEMENT DE FACADE
M PIGE LAURENT	52 RUE SAINT CHERON	TRAVAUX D'EXTENSION
M GERNEZ	18 RUE DE LA MADELEINE	DIVISION PARCELLAIRE

Permis de Construire déposés

SCI BRIDOROFF MR BRIDET	6 IMPASSE DES CASTORS	CONSTRUCTION DE BATIMENT A USAGE DE BUREAUX (PC MODIFICATIF)
SCI DES PALUDIERS MR YVIQUEL	6 IMPASSE DES CASTORS	CONSTRUCTION DE BATIMENT A USAGE DE BUREAUX (PC MODIFICATIF)
M CHRETIEN JEAN-DANIEL	13 RUE GUY MOQUET	TRAVAUX DE COUVERTURE D'UNE PISCINE EXTERIEURE
M GOUACHE CLAUDE	17 RUE DE LOIGNY LA BATAILLE	TRAVAUX D'EXTENSION
CONSEIL REGIONAL DU CENTRE - MR BONNEAU	20 RUE DU COMMANDANT CHESNES	DEMOLITION ET RESTRUCTURATION ET EXTENSION DES ATELIERS

M MLE HUDDE / RIBEIRO	81 RUE SAINT BRICE	CHANGEMENT DE DESTINATION (BUREAU EN LOGEMENT)
SCCV COPPELIA MR BONNEVILLE	3 RUE NICOLE	CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE DE LOGEMENTS
MMES PAPILLON et SAUVETTE	29 RUE D'ETAMPES (LOT A)	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE
M M'BODJ SAMY	96 RUE DE FRESNAY	POSE DE CHASSIS DE TOIT ET AMENAGEMENT DE COMBLES
M PIZZOL RICHARD	15 RUE SERPENTE	TRAVAUX DE DEMOLITION ET EXTENSION D'UNE MAISON D'HABITATION
M CHARTRES DEVELOPPEMENTS IMMOBILIERS	RUE BLAISE PASCAL	CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE DE BUREAUX
M LESIGNE GERARD	41 RUE DE VARIZE	TRAVAUX D'EXTENSION
M MME KHODRI	7 RUE DES ROULIERS	CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE DE LOGEMENTS
M RODRIGUEZ SERGE	8 RUE NEWTON	CONSTRUCTION D'UN GARAGE
ATELIER PICOL	73 RUE DU BOURGNEUF	CHANGEMENT DESTINATION (HABITATION EN ATELIER ET SALLE D'EXPOSITION)
MLE JOUIN CECILE	29 RUE D'ETAMPES	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE
SCI LEMARESC - MR LELIEVRE	1 ET 3 RUE DE LA BRECHE	TRAVAUX DE RESTRUCTURATION ET EXTENSION

Permis de Construire délivrés

STE DES COURSES HIPPIQUES CHARTRES	12 RUE JEAN MONNET	INSTALLATION DE BOXES ET STALLS POUR CHEVAUX (PC MODIFICATIF)
M FRERE	13 ET 15 RUE DE LA PORTE GUILLAUME	SURELEVATION DE TOITURE ET AMENAGEMENT DE COMBLES
SCI LES HAUTS SAUMONS	RUE ALBERT GOUGIS ZAC DES HAUTS SAUMONS	CONSTRUCTION DE 6 MAISONS INDIVIDUELLES
SCI LES HAUTS SAUMONS	RUE ALBERT GOUGIS - ZAC DES HAUTS SAUMONS	CONSTRUCTION DE 3 MAISONS INDIVIDUELLES
SCI DE L'ETROIT DEGRE - MR JOUFFRIEAU	10 ET 12 RUE DE L'ETROIT DEGRE	CHANGEMENT DE DESTINATION DE LOCAUX ET MODIFICATION DE FACADE
MME LALLOZ	12 BOULEVARD DE LA COURTILLE	TRAVAUX DE DEMOLITION ET EXTENSION D'UNE MAISON D'HABITATION
M FOURMONT STEPHANE	22 RUE DE LA CROIX BLANCHE	TRAVAUX D'EXTENSION
M MME CORDIER / LAGARD	RUE DE L'ARBRE DE LA LIBERTE (LOT 2)	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE
CHARTRES DEVELOPPEMENTS IMMOBILIERS	11 ET 13 RUE RENE CASSIN	DEMOLITION PARTIELLE ET REAMENAGEMENT DE BÂTIMENT INDUSTRIEL
M MME GASSE	16 RUE DU GENERAL GEORGE PATTON	TRAVAUX DE DEMOLITION ET EXTENSION
SCI AG2R PATRIMOINE	12 RUE EDMOND POILLOT	INSTALLATION DE BATIMENTS MODULAIRES
MLE SAILLARD	4 ET 6 RUE DE LA PORTE MORARD	CHANGEMENT DE DESTINATION ET MODIFICATION DE FACADE
M FELTIN	19 RUE D'ETAMPES	TRAVAUX DE COUVERTURE
M POMMEREAU	44 RUE GALILEE	CONSTRUCTION DE VERANDA ET SOUS/SOL

Permis de Démolir délivrés

SCI DOM MEN MR BOULAY	96 RUE MURET	DEMOLITION DE DEPENDANCES
-----------------------	--------------	---------------------------

COMPTE RENDU SUCCINCT ET ANALYTIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

du jeudi 28 Janvier 2010

LE CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre GORGES, Député-Maire de Chartres :

- DESIGNÉ Madame MILON, Conseillère Municipale, Secrétaire de Séance.

- PREND connaissance des décisions prises par le Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- APPROUVE les procès-verbaux des séances du 26 novembre et 17 décembre 2009 à l'unanimité

- OBSERVE une minute de silence à la mémoire de Monsieur SOPENA, administrateur de la SEM, décédé le 25 décembre 2009

- OBSERVE une minute de silence à la mémoire du peuple Haïtien.

ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1. Subvention Haïti : unanimité

- APPROUVE l'attribution d'une subvention d'un montant de 10 000 € à la Fondation de France

2. Règlement intérieur – Modification de l'article 28 : unanimité

- ADOPTE l'amendement suivant : « le contenu des textes sera d'intérêt local » est supprimé (à l'unanimité)

- ADOPTE la deuxième version de l'article 28 amendé (à l'unanimité – M. Lebon, M. Billard, Mme Dané, Mme Sirandré ne participent pas au vote) :

« Les oppositions municipales transmettront, avant le 20 de chaque mois pour parution dans le numéro du mois suivant, leurs textes à la rédaction en chef du magazine « Votre Ville ». Ils seront présentés sur une page et demie en fin de journal, sous la rubrique « Tribunes de l'Opposition ». Leur publication s'effectuera sous réserve des attributions du directeur de la publication, conformément au droit de la presse.

Le droit d'expression des minorités municipales sera étendu au site internet de la Ville de Chartres ainsi qu'aux documents annuels sur l'état des finances locales. »

- MODIFIE en ce sens le Règlement Intérieur du Conseil Municipal, adopté le 26 juin 2008, les autres dispositions restant inchangées.

3. Délégations au Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales – Modification : à la majorité (M. Lebon, M. Billard, Mme Dané, Mme Sirandré votent contre)

- DECIDE de modifier le 4° de la délibération n° 08/104 du 3 avril 2008, modifiée par la délibération n° 09/61 du 26 mars 2009, comme suit :

4° « De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres, dès lors qu'ils sont passés en procédure adaptée au sens du Code des Marchés Publics et dont le montant est inférieur au seuil fixé à l'article D.2131-5-1 du Code Général des Collectivités Locales, ainsi que toute décision concernant leurs avenants ou leurs reconductions, lorsque les crédits sont inscrits au budget.»

4. Société d'Economie Mixte Chartrexp – Modification des statuts : à l'unanimité des votes exprimés (M. Lebon, M. Billard, Mme Dané, Mme Sirandré s'abstiennent)

- APPROUVE la modification des statuts de la SEM CHARTREXPO

- AUTORISE le représentant de la Ville de Chartres à la SEM CHARTREXPO à délibérer favorablement lors de l'Assemblée Générale qui se prononcera sur cette modification des statuts.

PROTOCOLE

5. Déplacement au Japon – Délégation municipale : unanimité (M. GerouDET ne participe pas au vote)

- ADOPTE la proposition de Monsieur le Maire

- DECIDE que Monsieur Patrick GEROUDET représentera la Ville de Chartres à cette occasion

6. Déplacement à Bordeaux – Délégation municipale : unanimité (Mmes Mesnard, Barrault, Messieurs Masselus et Pierrat ne participent pas au vote)

- ADOPTE la proposition de Monsieur le Maire

- DECIDE que Mesdames MESNARD, BARRAULT, Messieurs MASSELUS et PIERRAT re-

présenteront la Ville de Chartres à cette occasion

FINANCES

7. Chartres Habitat – Garantie d'emprunt – Construction de 25 logements collectifs – Quartier du Puits Drouet – 15 logements en PLA I (Prêts locatifs aidés d'intégration) : à l'unanimité des votes exprimés (M. Lebon, M. Billard, Mme Dané, Mme Sirandré, M. Chevée, Mme M'Faddel s'abstiennent)

- ACCORDE sa garantie pour le remboursement de deux emprunts PLA I que CHARTRES HABITAT se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, destinés à financer la construction de 25 logements collectifs situés quartier du Puits Drouet à Chartres.

- APPROUVE les caractéristiques des deux prêts PLA I consentis par la Caisse des Dépôts et Consignations telles que précisées ci-dessus.

- ACCORDE sa garantie pour la durée totale des prêts, soit 18 mois de préfinancement maximum suivi d'une période d'amortissement, variant selon les types de prêts, majorée des intérêts courus pendant la période de préfinancement et capitalisés au terme de cette période. Il est toutefois précisé que si la durée de préfinancement finalement retenue est inférieure à 12 mois, les intérêts courus pendant cette période seront exigibles à son terme.

- S'ENGAGE, au cas où Chartres Habitat, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'elle aurait encourus à en effectuer le paiement en ses lieu et place sur simple notification de la Caisse des Dépôts et Consignations adressée par lettre missive en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

- S'ENGAGE pendant toute la durée des prêts à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

- AUTORISE Monsieur le Maire à intervenir aux contrats de prêts qui seront passés entre la Caisse des Dépôts et Consignations et Chartres Habitat.

8. Chartres Habitat – Garantie d'emprunt – Construction de 25 logements collectifs – Quartier du Puits Drouet – 10 logements en PLUS (Prêts locatifs à usage sociaux) – Plan de Cohésion Sociale : à l'unanimité des votes exprimés (M. Lebon, M. Billard, Mme

Dané, Mme Sirandré, M. Chevée, Mme M'Faddel s'abstiennent)

- ACCORDE sa garantie pour le remboursement de deux emprunts PLUS que CHARTRES HABITAT se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, destinés à financer la construction de 25 logements collectifs situés quartier du Puits Drouet à Chartres.

- APPROUVE les caractéristiques des deux prêts PLUS consentis par la Caisse des Dépôts et Consignations telles que précisées ci-dessus

- ACCORDE sa garantie pour la durée totale des prêts, soit 18 mois de préfinancement maximum suivi d'une période d'amortissement, variant selon les types de prêts, majorée des intérêts courus pendant la période de préfinancement et capitalisés au terme de cette période. Il est toutefois précisé que si la durée de préfinancement finalement retenue est inférieure à 12 mois, les intérêts courus pendant cette période seront exigibles à son terme.

- S'ENGAGE, au cas où Chartres Habitat, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'elle aurait encourus à effectuer le paiement en ses lieu et place sur simple notification de la Caisse des Dépôts et Consignations adressée par lettre missive en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

- S'ENGAGE pendant toute la durée des prêts à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

- AUTORISE Monsieur le Maire à intervenir aux contrats de prêts qui seront passés entre la Caisse des Dépôts et Consignations et Chartres Habitat.

9. Chartres Habitat – Garantie d'emprunt – 2 et 4 rue de Chavannes – Construction de 2 maisons et 2 garages financés en PLA I (Prêts locatifs aidés d'intégration) – Modification : à l'unanimité des votes exprimés (M. Lebon, M. Billard, Mme Dané, Mme Sirandré, M. Chevée, Mme M'Faddel s'abstiennent)

- SE PRONONCE favorablement sur le changement de financement de ce programme.

- ACCORDE sa garantie pour le remboursement de deux emprunts PLA I que CHARTRES HABITAT se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour la construction de 2 logements individuels et 2 garages situés 2 et 4 rue de Chavannes à Chartres et destinés à financer la charge foncière d'une part et la construction d'autre part.

- APPROUVE les caractéristiques des deux prêts PLA I consentis par la Caisse des Dépôts et Consignations telles

que précisées ci-dessus.

- ACCORDE sa garantie pour la durée totale des prêts, variant selon les types de prêts.

- S'ENGAGE, au cas où Chartres Habitat, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'elle aurait encourus à effectuer le paiement en ses lieu et place sur simple notification de la Caisse des Dépôts et Consignations adressée par lettre missive en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

- S'ENGAGE pendant toute la durée des prêts à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

- AUTORISE Monsieur le Maire à intervenir aux contrats de prêts qui seront passés entre la Caisse des Dépôts et Consignations et Chartres Habitat.

10. Chartres Habitat – Garantie d'emprunt – Quartier des Hauts Saumons – Acquisition de 6 logements dont 2 logements collectifs et 3 emplacements de stationnement souterrain financés en PLA I (Prêts locatifs aidés d'intégration) – Modification : à l'unanimité des votes exprimés (M. Lebon, M. Billard, Mme Dané, Mme Sirandré, M. Chevée, Mme M'Faddel s'abstiennent)

- SE PRONONCE favorablement sur le changement de financement de ce programme.

- ACCORDE sa garantie pour le remboursement de deux emprunts PLA I que CHARTRES HABITAT se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, destinés à financer l'acquisition de 2 logements collectifs et 3 emplacements de stationnements souterrains, quartier des Hauts Saumons à Chartres.

- APPROUVE les caractéristiques des deux prêts PLA I consentis par la Caisse des Dépôts et Consignations telles que précisées ci-dessus.

- ACCORDE sa garantie pour la durée totale des prêts, variant selon les types de prêts.

- S'ENGAGE, au cas où Chartres Habitat, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'elle aurait encourus à effectuer le paiement en ses lieu et place sur simple notification de la Caisse des Dépôts et Consignations adressée par lettre missive en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

- S'ENGAGE pendant toute la durée des prêts à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

- AUTORISE Monsieur le Maire à intervenir aux contrats de prêts qui se-

ront passés entre la Caisse des Dépôts et Consignations et Chartres Habitat.

11. Chartres Habitat – Garantie d'emprunt – Quartier des Hauts Saumons – Acquisition de 6 logements dont 4 logements collectifs et 5 emplacements de stationnement souterrain financés en PLUS (Prêts locatifs à usages sociaux) – Modification : à l'unanimité des votes exprimés (M. Lebon, M. Billard, Mme Dané, Mme Sirandré, M. Chevée, Mme M'Faddel s'abstiennent)

- SE PRONONCE favorablement sur le changement de financement de ce programme.

- ACCORDE sa garantie pour le remboursement de deux emprunts PLUS que CHARTRES HABITAT se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, destinés à financer l'acquisition de 4 logements collectifs et 5 emplacements de stationnements souterrains, quartier des Hauts Saumons à Chartres

- APPROUVE les caractéristiques des deux prêts PLUS consentis par la Caisse des Dépôts et Consignations telles que précisées ci-dessus.

- ACCORDE sa garantie pour la durée totale des prêts, variant selon les types de prêts.

- S'ENGAGE, au cas où Chartres Habitat, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'elle aurait encourus à effectuer le paiement en ses lieu et place sur simple notification de la Caisse des Dépôts et Consignations adressée par lettre missive en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

- S'ENGAGE pendant toute la durée des prêts à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

- AUTORISE Monsieur le Maire à intervenir aux contrats de prêts qui seront passés entre la Caisse des Dépôts et Consignations et Chartres Habitat.

12. Chartres Habitat – Garantie d'emprunt – Parc Gabriel – ZAC des Pâtières – Acquisition de 4 logements collectifs et 4 emplacements de parkings souterrains dont 2 en PLA I (Prêts locatifs aidés d'intégration) – Modification : à l'unanimité des votes exprimés (M. Lebon, M. Billard, Mme Dané, Mme Sirandré, M. Chevée, Mme M'Faddel s'abstiennent)

- SE PRONONCE favorablement sur le changement de financement de ce programme.

- ACCORDE sa garantie pour le remboursement de deux emprunts PLA I que CHARTRES HABITAT se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, destinés

à financer l'acquisition de 2 logements et 2 emplacements de parkings souterrains, Parc Gabriel – ZAC des Pâtières à Chartres.

- APPROUVE les caractéristiques des deux prêts PLA I consentis par la Caisse des Dépôts et Consignations telles que précisées ci-dessus.

- ACCORDE sa garantie pour la durée totale des prêts, variant selon les types de prêts.

- S'ENGAGE, au cas où Chartres Habitat, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'elle aurait encourus à en effectuer le paiement en ses lieu et place sur simple notification de la Caisse des Dépôts et Consignations adressée par lettre missive en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

- S'ENGAGE pendant toute la durée des prêts à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

- AUTORISE Monsieur le Maire à intervenir aux contrats de prêts qui seront passés entre la Caisse des Dépôts et Consignations et Chartres Habitat.

13. Chartres Habitat – Garantie d'emprunt – Parc Gabriel – ZAC des Pâtières – Acquisition de 4 logements et 4 emplacements de parkings souterrains dont 2 en PLUS (Prêts locatifs à usages sociaux) – Modification : à l'unanimité des votes exprimés (M. Lebon, M. Billard, Mme Dané, Mme Sirandré, M. Chevée, Mme M'Faddel s'abstiennent)

- SE PRONONCE favorablement sur le changement de financement de ce programme.

- ACCORDE sa garantie pour le remboursement de deux emprunts PLUS que CHARTRES HABITAT se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, destinés à financer l'acquisition de 2 logements et 2 emplacements de parkings souterrains, Parc Gabriel – ZAC des Pâtières à Chartres.

- APPROUVE les caractéristiques des deux prêts PLUS consentis par la Caisse des Dépôts et Consignations telles que précisées ci-dessus.

- ACCORDE sa garantie pour la durée totale des prêts, variant selon les types de prêts.

- S'ENGAGE, au cas où Chartres Habitat, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'elle aurait encourus à en effectuer le paiement en ses lieu et place sur simple notification de la Caisse des Dépôts et Consignations adressée par lettre missive en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

- S'ENGAGE pendant toute la durée des prêts à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

- AUTORISE Monsieur le Maire à intervenir aux contrats de prêts qui seront passés entre la Caisse des Dépôts et Consignations et Chartres Habitat.

14. Restauration scolaire – Tarifs 2010-2011 : à l'unanimité des votes exprimés (M. Lebon, M. Billard, Mme Dané, Mme Sirandré s'abstiennent)

- APPROUVE les tarifs des repas de la restauration scolaire applicables pour l'année scolaire 2010/2011.

15. Prévention de la délinquance – Subvention pour mise en conformité du système central et installation de caméras vidéos : à la majorité (M. Lebon, M. Billard, Mme Dané, Mme Sirandré votent contre – M. Chevée, Mme M'Faddel s'abstiennent)

- SOLLICITE une subvention auprès de l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des Chances (l'ACSE) de 36 000 € : 18 000 € pour les nouvelles installations et 18 000 € pour la mise aux normes du système central.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce projet.

ENSEIGNEMENT

16. Budget 2010 – Attribution de subventions aux coopératives scolaires : unanimité

- VOTE l'attribution d'une subvention de 72.00 € destinée à la réalisation de projets éducatifs à chacune des coopératives scolaires, pour un montant total de 2 160.00 €.

17. Établissements d'enseignement privé sous contrat d'association – Prise en charge des dépenses de fonctionnement – Année 2010 : à la majorité (Mmes Delcroix et Gaujard-Leroux ne participent pas au vote – M. Lebon, M. Billard, Mme Dané, Mme Sirandré votent contre)

- FIXE la participation financière de la Ville, pour les élèves de Chartres inscrits dans les établissements privés en contrat d'association et pour l'année 2010 à :

- 804 € par élève de maternelle domicilié à Chartres,
- 364 € par élève d'élémentaire domicilié à Chartres.

CULTURE

18. Médiathèque – Acquisition d'un livre d'heures à l'usage de Chartres – Demande de subvention : unanimité

- SOLLICITE, pour l'acquisition d'un livre d'Heures à l'usage de Chartres d'un montant de 17 100 €, une subvention de 8 550 € auprès du Fonds Régional pour l'Acquisition et la Restauration des Bibliothèques (50% du montant de l'ouvrage)

- APPROUVE le plan de financement ci-après :

	Dépenses	Recettes
Achat d'un livre d'heures	17 100 €	
Subvention FRRAB		8 550 €
Part Ville		8 550 €

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce projet.

19. Musée des Beaux-Arts – Programme 2010 des expositions – Demandes de subventions : unanimité

- SOLLICITE une subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et du Conseil Régional du centre.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes à intervenir.

ANIMATION DE LA VILLE

20. Animations de Noël 2009-2010 – Convention de parrainage entre la Ville de Chartres et Dalkia France : unanimité

- ADOPTE la convention de parrainage entre la Ville de Chartres et la Société Dalkia France

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention.

21. Association Chartre'Estivales – Avenant 2 à la convention d'objectifs 2008-2010 – Subvention 2010 : unanimité

- FIXE le montant de la subvention de fonctionnement à 100 000 € au titre de l'année 2010.

- APPROUVE l'avenant n°2 à la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'Association Chartre'Estivales.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°2 à intervenir avec l'Association Chartre'Estivales.

PROMOTION DE LA VILLE

22. Budget 2010 – Association pour la Publicité et la Promotion des Mar-

chés d'Eure-et-Loir – Animation des marchés de Chartres – Subvention : unanimité

- DECIDE d'attribuer une subvention d'un montant de 3 000 € à l'Association pour la Publicité et Promotion des Marchés d'Eure-et-Loir, pour les animations des marchés de Chartres 2008.

23. Budget 2010 – Association Chartavélo – Subvention d'équipement : unanimité

- VOTE l'attribution d'une subvention d'équipement d'un montant de 7 000 € à l'Association Chartavélo.

QUARTIERS

24. Contrat Urbain de Cohésion Sociale de l'Agglomération Chartreuse – Avenant 1 : unanimité

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant 1 au Contrat Urbain de Cohésion Sociale de l'Agglomération Chartreuse.

AFFAIRES IMMOBILIERES

25. ZAC du Jardin d'Entreprises – 4 parcelles de terrain – Cession : unanimité

- DECIDE la cession des parcelles de terrain situées aux abords de la R.D. 24, cadastrées section ZP n° 91 (144 m²), ZO n° 78 (107 m²), ZN n° 45 (90 m²) et ZN n° 38 (104 m²), d'une superficie totale de 445 m², au prix d'1 €, au profit de Chartres Métropole (Communauté d'Agglomération de Chartres).

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes à intervenir.

26. Plan Vert – Rue des Perriers – Bande de terrain – Cession : unanimité

- DECIDE la cession, à Chartres Métropole (Communauté d'Agglomération de Chartres), de l'emprise totale, soit 294 m², concernant les parcelles cadastrées section AR n°s 521 (73 m²), 523 (57 m²) et 525 (164 m²), rue des Perriers, au prix de 550 €.

- PRECISE qu'en cas de rétrocession ultérieure, la Ville serait prioritaire.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

ARCHEOLOGIE

27. Opération archéologique à Mignières – Rue de Chenonville – Contrat de marché entre la Ville de Chartres et la SAEDEL : unanimité

- APPROUVE le contrat relatif à la réalisation des travaux de fouilles ar-

chéologiques préventives sur le terrain situé à Mignières, rue de Chenonville, au lieu-dit « Les Vergers ».

- AUTORISE le maire ou son représentant à signer le contrat avec la SAEDEL

AMENAGEMENT

28. Rechèvres – Phase 1 – Requalification de l'Avenue de la République – Enfouissement des lignes aériennes de communication électronique – Convention Ville/France Telecom – Approbation – Autorisation : unanimité

- APPROUVE la convention entre la Ville de Chartres et France Télécom ainsi que le contrat d'utilisation ultérieure des installations de la ville par France Télécom relatifs à la réalisation des travaux de dissimulation des réseaux de télécommunications dans le cadre des travaux « avenue de la République- Rechèvres 200- phase 1 ».

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention et le contrat susvisés.

29. Rue Saint-Brice – Enfouissement des lignes aériennes de communication électronique – Convention Ville/France Telecom – Approbation – Autorisation : unanimité

- APPROUVE la convention entre la Ville de Chartres et France Télécom ainsi que le contrat d'utilisation ultérieure des installations de la ville par France Télécom relatifs à la réalisation des travaux de dissimulation des réseaux de télécommunications de la rue Saint Brice.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention et le contrat susvisés.

30. Convention de co-financement entre la Ville de Chartres et l'EPARECA – Avenant n° 1 : unanimité

- APPROUVE les termes de l'avenant 1 à la convention de co-financement avec l'EPARECA

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant 1

URBANISME

31. Opération d'aménagement « Plateau Nord Est » – Instauration d'un périmètre L 111-10 du Code de l'Urbanisme – Approbation – Autorisation : à l'unanimité des votes exprimés (M. Lebon, M. Billard, Mme Dané, Mme Sirandré, M. Chevée, Mme M'Faddel s'abstiennent)

- APPROUVE le principe d'urbanisation du Plateau Nord-Est et la réalisation des équipements nécessaires.

- DECIDE de prendre en considération le projet d'aménagement dans le secteur du « Plateau Nord-Est » et d'arrêter le périmètre à la partie du territoire communal délimité sur le plan joint en annexe délimitant les terrains concernés par l'opération conformément aux dispositions de l'article L 111-10 du Code de l'Urbanisme ;

- ARRETE les objectifs poursuivis par le projet d'aménagement du secteur « Plateau Nord-Est » tels que définis ci-dessus ainsi que les modalités de concertation, prévues aux articles L 300-2 du Code de l'Urbanisme, suivantes :

- L'affichage de la présente délibération en mairie ;

- La parution dans le journal municipal « Votre Ville » ;

- L'organisation de réunions publiques organisées au fur et à mesure de l'avancement du projet ;

- La mise à disposition d'un dossier de présentation du projet à l'accueil de la mairie, avec un registre sur lequel chacun pourra consigner ses observations. Ce dossier comportera :

- Une notice explicative définissant les objectifs poursuivis par le projet ;

- Un plan de situation ;

- Un plan périmétral ;

- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à engager la concertation préalable au projet d'aménagement « Plateau Nord-Est » avec la population selon les modalités décrites ci-dessus en application de l'article L 300-2 du code de l'urbanisme.

- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document et à prendre tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération, en lien avec l'opération d'aménagement du « Plateau Nord-Est ».

- PRECISE notamment que conformément aux articles R 123-24 et R 123-25 du Code de l'Urbanisme, cette délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant 1 mois et d'une mention en caractères apparents dans le journal diffusé dans le département. Elle sera également publiée au recueil des actes administratifs mentionné à l'article R 2121-10 du CGCT.

Chacune de ces formalités de publicité indiquera le lieu où le dossier peut être consulté.

- PRECISE notamment que conformément à l'article R 111-47 du Code de l'Urbanisme, la présente délibération sera affichée pendant 1 mois en mairie. Mention de cet affichage sera insérée en caractères apparents dans le journal diffusé dans le département. Chacune de ces formalités mentionne le lieu où le dossier peut être consulté à savoir : La

Direction de l'Urbanisme et des projets de la ville de Chartres - 2 rue Edmond Poillot - 28019 CHARTRES CEDEX

32. Convention de location d'installation de raccordement pour réseau de télécommunications - Ville de Chartres/REG.I.E.S. du Pays Chartrain - Avenant 1 - Approbation - Autorisation : unanimité

- APPROUVE l'avenant 1 à la convention de location d'infrastructures de raccordement de réseau de télécommunication entre la REG.I.E.S du Pays Chartrain et la Ville de Chartres
- AUTORISE le Maire à signer l'avenant n° 1

33. Règlement de voirie applicable sur la Ville de Chartres - Approbation - Autorisation : unanimité

- APPROUVE le nouveau règlement de voirie, applicable à compter du 1^{er} mars 2010. Le nouveau règlement de voirie communal annule et remplace le règlement de voirie antérieur arrêté par el Maire de Chartres le 7 décembre 1926.
- AUTORISE le Maire à signer tous actes nécessaires à son application.

MARCHES PUBLICS ATTRIBUTION

34. Travaux de confortation de la façade en pan de bois de la Maison du Saumon - Approbation - Autorisation : unanimité

- APPROUVE le titulaire et le montant du marché concernant les travaux de confortation de la façade en pan de bois de la Maison du Saumon selon le choix opéré par le représentant du pouvoir adjudicateur
- AUTORISE le Député-maire, ou son représentant à signer le marché à intervenir, selon le choix opéré par le représentant du pouvoir adjudicateur.

35. Restauration des charpentes et couvertures de l'Eglise Saint-Martin-au-Val - Lot 3 : Couverture - Approbation - Autorisation : unanimité

- APPROUVE le titulaire et le montant du marché concernant la réalisation de travaux de couverture (Lot n°3) dans le cadre des travaux de restauration des charpentes et couvertures de l'église Saint-Martin au Val selon le choix opéré par le représentant du pouvoir adjudicateur
- AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit marché selon le choix opéré par le représentant du pouvoir adjudicateur

36. Matériel de restauration et de la-

verie pour le nouveau groupe scolaire des Petits Clos à Chartres - Approbation - Autorisation : unanimité

- APPROUVE le titulaire et le montant du marché concernant la fourniture de matériels de restauration et de laverie pour le nouveau groupe scolaire des Petits Clos à Chartres selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres
- AUTORISE le Député-maire, ou son représentant à signer le marché à intervenir selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres

37. Raccordement du nouveau groupe scolaire des Petits Clos au réseau de chauffage urbain - Approbation - Autorisation : unanimité

- APPROUVE le titulaire et le montant du marché concernant les travaux de raccordement du nouveau groupe scolaire des Petits Clos au réseau de chauffage urbain de la ville de Chartres selon le choix opéré par le représentant du pouvoir adjudicateur
- AUTORISE le Député-maire, ou son représentant à signer le marché à intervenir selon le choix opéré par le représentant du pouvoir adjudicateur

38. Fourniture de matériels informatiques - Approbation - Autorisation : unanimité

- APPROUVE les titulaires et les montants des marchés concernant la fourniture des matériels informatiques selon le choix opéré par la commission d'appel d'offres
- AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer lesdits marchés selon le choix opéré par le représentant du pouvoir adjudicateur

MARCHES PUBLICS AVENANTS

39. Fourniture de consommables techniques - Avenant 3 au marché 2008.052 - Approbation - Autorisation : à l'unanimité des votes exprimés (M. Lebon, M. Billard, Mme Dané, Mme Sirandré s'abstiennent)

- APPROUVE l'avenant n°3 au marché n°2008.052 relatif à la fourniture de consommables techniques
- AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer ledit avenant

40. Fourniture de consommables artistiques pour Chartres en Lumières 2009 et suivants - avenant 1 au marché 2009.024 - Approbation - Autorisation : à l'unanimité des votes exprimés (M. Lebon, M. Billard, Mme Dané, Mme Sirandré s'abstiennent)

- APPROUVE l'avenant n°1 au marché n°2009-024 relatif à la fourniture

de consommables techniques
- AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer ledit avenant

41. Fourniture et mise en marche d'équipements audiovisuels et d'éclairage destinés à la manifestation « Chartres en Lumières » - Avenant 1 au marché 2009.052 - Approbation - Autorisation : à l'unanimité des votes exprimés (M. Lebon, M. Billard, Mme Dané, Mme Sirandré s'abstiennent)

- APPROUVE l'avenant n°1 au marché n°2009-052 relatif à la fourniture et mise en marche d'équipement audiovisuels et d'éclairage destinés à la manifestation « Chartres en Lumières »
- AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer ledit avenant

42. Acquisition et location d'équipements audiovisuels et scéniques avec ou sans mise en œuvre destinés aux animations organisées par la DSA de la Ville de Chartres - Avenants 1 aux marchés 2009.089 - 2009.091 et 2009.092 - Approbation - Autorisation : unanimité

- APPROUVE les avenants n°1 aux marchés n°2009-089, 2009-091 et 2009-092 relatifs à l'acquisition et la location d'équipements audiovisuels et scéniques, avec ou sans mise en œuvre, destinés aux animations organisées par la Direction des spectacles et animations de la ville de Chartres
- AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer lesdits avenants

MARCHES PUBLICS - RECONSTRUCTION

43. Fourniture de matériaux de voirie pour la Ville de Chartres - Reconductions n° 1 aux marchés 2009.007 - 2009.008 et 2009.009 - Approbation - Autorisation : unanimité

- AUTORISE les premières reconductions des marchés n°2009.007, n° 2009.008 et n° 2009.009 concernant la Fourniture de matériaux de voirie pour la Ville de Chartres.
- AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer les premières reconductions des marchés n°2009.007, n° 2009.008 et n° 2009.009.

Le Député-Maire, J.P GORGES

Le conseil municipal en direct sur Internet



Les séances du conseil municipal sont retransmises en direct sur internet. Pour suivre la séance en direct, il suffit de se connecter sur le site de la ville www.ville-chartres.fr et de cliquer sur le lien conseil municipal.

De plus, les Chartains et les internautes peuvent retrouver sur internet des extraits des derniers conseils municipaux.

Prochain conseil :
le jeudi 25 mars à 20 h 30 au salon Marceau de l'Hôtel de Ville.

Des rendez-vous à ne pas manquer.

Par ailleurs, les réunions du conseil communautaire de "Chartres-Métropole" sont aussi diffusées sur internet sur le site www.chartres-metropole.fr



<http://www.ville-chartres.fr/site/site.php>

Bienvenue sur le site

la une



OK Rechercher



Jeunesse

Famille&Santé

Urbanisme



LE DÉPÔT SAUVAGE C'EST D'UN AUTRE ÂGE!



Pour notre environnement de tous les jours :

Dans les zones desservies par les conteneurs enterrés, les sacs déposés en dehors ne sont plus collectés. Chacun doit faire preuve de civisme, pour le bien de notre cadre de vie commun.

Les dépôts sauvages sont passibles de contraventions et d'amendes d'un montant de 35 à 1 500 euros.

